



# **RESTITUTION DES ATELIERS DE CONCERTATION DU SRADDET**

---

Lundi 02 octobre 2017 – Zénith de Caen

---

**Compte rendu intégral**

## Introduction

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

C'est au SRADDET, au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires, que nous allons nous intéresser. Vous le savez, cinq ateliers ont eu lieu aux mois de juin et juillet dans différentes villes de Normandie afin d'aborder divers enjeux. Comme vous allez le voir, nous allons, ensemble, en faire la synthèse. Cette synthèse ne sera pas exhaustive, puisque ces ateliers ont créé beaucoup de richesse. De nombreuses propositions, ainsi que divers enjeux et objectifs ont été mis en évidence. Je vous propose de procéder ainsi : dans quelques instants, nous allons regarder un film qui va nous replonger dans l'ambiance de ces ateliers. Avant cela, je tiens à vous préciser que les services de la Région organisent, en parallèle de cet après-midi, des séances de speed dating à l'occasion desquels vous pourrez découvrir de nombreux dispositifs régionaux. N'hésitez pas, par conséquent, à vous y rendre, à revenir afin de participer aux différents temps de cette journée. Sans plus attendre, regardons ce film. Ce seront sept minutes et quelques secondes pour nous plonger dans l'ambiance des ateliers du SRADDET.

### **Projection d'une vidéo**

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Stéphane CORDOBÈS le disait tout à l'heure, un SRADDET doit être bien plus qu'un schéma. Peut-être bien plus que le document final qui en sort, c'est le processus qui a engagé la dynamique pour construire ensemble une région partagée dans ses enjeux, ses objectifs, dans son cap commun vers l'avenir. Avec ces quelques minutes de vidéo, vous avez constaté que ce processus est engagé, et c'est cette dynamique qui se poursuit aujourd'hui. J'invite, pour ouvrir ce temps de restitution, Guy LEFRAND, Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité et de la démographie médicale d'ouvrir cette séquence.

### **Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région, en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, de la ruralité et de la démographie médicale*

Merci. Bonjour, ou bonjour pour ceux qui étaient là ce matin sur la contractualisation et le développement des territoires. Je suis heureux de vous accueillir une nouvelle fois, mais cette fois-ci pour le SRADDET. Vous m'avez entendu ce matin parler de la technocratie ambiante et dangereuse. Le SRADDET peut être technocrate. Il est prescriptif, et il est, par conséquent, potentiellement dangereux. Je fais le pari, et nous l'avons fait ensemble, que le SRADDET ne soit pas technocratique, mais technologique, qu'il y ait un véritable engouement, une véritable appétence pour travailler ensemble à préparer notre territoire. Nous en avons déjà parlé ce matin, avec la recentralisation ambiante, ainsi que les inquiétudes des uns et des autres. Il est important que notre territoire aujourd'hui, celui de la Normandie, soit cohérent sur l'ensemble de ce qui le concerne, notamment sur les transports, le « vivre ensemble », et tout ce qui concerne la qualité de vie. Je n'aime pas le terme « environnement », parce qu'il est parfois un peu restrictif, mais il s'agit de cette façon globale de vivre ensemble, d'y travailler, d'y élever nos enfants, d'être solidaire avec notre voisin afin qu'ensemble nous puissions être heureux et fiers de vivre dans

cette région. Pour cela, nous avons souhaité mettre en dialogue ces différentes organisations, de manière à ne pas travailler en silos. Il est, en effet, important que nous puissions avoir une vision de notre territoire. Le Président Hervé MORIN parlait notamment tout à l'heure de l'importance du transport à la fois pour le travail, la scolarisation, et la formation. C'est, par conséquent, tout ce travail que nous avons à mener ensemble. Je dis bien ensemble, parce que nous avons déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de nous voir, les unes, les uns et autres dans les différents ateliers qui ont été rappelés ici, à savoir les cinq premiers ateliers de concertations. Plus de 500 personnes de toute la Normandie ont participé à ces ateliers. Nous avons également aujourd'hui de nombreuses contributions des uns et des autres sur la manière dont ils imaginent la région Normandie de demain. L'objectif de cette réunion, de cette étape, est de faire le point sur ce qui a été dit, proposé, et réalisé, afin que nous puissions, une fois encore, échanger ensemble, et vous redonner la parole aujourd'hui. Cela continuera, car nous avons l'ambition, et même le devoir, de réussir ce SRADDET ensemble. Nous avons le devoir d'avoir un outil utile au service des territoires. C'est un débat que nous avons mené à plusieurs reprises ce matin. Nous voyons bien les différents échelons et comment il faut protéger les territoires les plus faibles aujourd'hui face à des territoires plus riches ou mieux organisés. C'est cette volonté, ce souci de créer un schéma sur l'ensemble de la région Normandie, ouvert sur les autres, mais aussi capable d'apporter un maximum à chacune et chacun d'entre vous, que nous sommes en train de construire. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui, sur un sujet très technique, qui fait parfois peur. Nous sommes là pour dédramatiser, dédiaboliser, rassurer, ou peut-être inquiéter, d'ailleurs, certaines et certains, mais, en tout cas, pour que nous puissions parler-vrai, ensemble, et que nous ayons des échanges les plus fructueux possible. Je vous rappelle que le SRADDET sera prêt en 2018 et définitivement adopté fin 2019. Il nous reste finalement aujourd'hui très peu de temps pour le mener à bien. Merci à tous, et à toutes d'être présents aujourd'hui.

*Applaudissements.*

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci à vous, Guy LEFRAND. Vous l'avez dit, nous allons rendre compte des échanges sans être exhaustifs. Je tiens à vous le préciser dès maintenant, les comptes rendus de chacun des ateliers sont en ligne sur le site internet de la Région. Vous pouvez aller les consulter ; ils sont à votre disposition. À l'issue de cet après-midi, une synthèse de ces différents comptes rendus vous sera remise en sortant de cette salle. Pour évoquer les différents thèmes de ces ateliers, nous allons nous organiser en deux tables rondes. La première s'intéresse tout particulièrement aux questions d'aménagement du territoire, et s'intitule : « Maillage du territoire : l'équilibre par la coopération », et dans une deuxième table ronde nous nous intéresserons plutôt à la question des ressources de ce territoire.

Pour évoquer ces premières thématiques, j'invite à me rejoindre Bruno DUMONT, Directeur des Grands Partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la Région Normandie, ainsi que Thierry LOCHARD, Chef de projets Mobilités et projets urbains à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, et Vincent BRETEAU, Directeur Général Adjoint Transports et Aménagement du Territoire, Région Normandie. D'autre part, je voulais vous proposer d'être avec nous, Guy LEFRAND ; vous faites comme vous le souhaitez. Vous serez le grand témoin puisque vous avez participé à ces ateliers. Merci à vous, Messieurs, d'être présents. J'aimerais commencer avec vous, Bruno DUMONT. Vous avez suivi toutes les étapes de ce SRADDET avec votre équipe, notamment sur les questions de maillage de territoire et l'équilibre par la coopération. Ce sont des mots clés que vous avez choisis pour cette table ronde et qui font vraiment écho à ce que nous avons pu entendre ce matin avec Jean VIARD et Stéphane CORDOBÈS. Il existe, par conséquent,

une véritable cohérence et une conjonction des idées. Sur les questions d'aménagement du territoire, quelles sont les grandes idées clés qui sont ressorties des ateliers ?

## Table-ronde « Maillage du territoire : l'équilibre par la coopération »

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

En effet, cette première séquence de cet après-midi fait écho à l'atelier « Complémentarité des territoires » et, comme nous le verrons ensuite, à celui sur les réseaux de transport, de communication et d'énergie. Sur la question de l'aménagement du territoire, l'organisation territoriale, ce qui est vraiment ressorti de manière très forte est le fait d'avoir une organisation territoriale structurée, équilibrée et solidaire. Je crois que ce sont là trois mots vraiment importants issus de ces ateliers. Il s'agit véritablement de la synthèse de la synthèse. Cela signifie, conforter les centralités en s'appuyant sur les grandes agglomérations et, notamment, Caen, Rouen, Le Havre, mais pas uniquement, en s'appuyant sur le réseau des villes moyennes et sur les bourgs restructurants. Je crois que c'est vraiment un des maîtres mots. Cela signifie également conforter et structurer des polarités économiques et pas seulement urbaines, veiller à la bonne complémentarité entre les territoires et ruraux, et mieux gérer les espaces périurbains. Je pourrai éventuellement revenir sur ce point, car c'est quelque chose qui a été assez frappant dans ces ateliers. Parfois, nous avons parlé d'espaces interstitiels et certains se sont posé des questions sur la signification de ce mot. Il y a un véritable sujet de maîtrise de l'étalement urbain, et de renforcement de la mixité fonctionnelle de ces territoires, entre territoires ruraux et urbains. Cela fait également un peu écho à ce qui a été dit ce matin, à savoir la nécessité de renforcer les complémentarités et les coopérations, infrarégionales, entre nos territoires normands, mais également à nos frontières, aux frontières de la région. Des coopérations, il en existe déjà et il convient de les renforcer, ainsi que des coopérations suprarégionales, voire internationales. Ce qui ressort fortement, c'est le fait de renforcer cette structure territoriale afin d'atteindre à tous ces objectifs.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Il s'agissait vraiment de cette notion de maillage, que vous aviez déjà évoquée lors des différents ateliers. Certains points ont également fait consensus, et sont revenus très régulièrement, à savoir des principes, des valeurs, et des objectifs.

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Il a été beaucoup question de ruralité, notamment dans l'atelier « Complémentarités », mais également des autres, ainsi que de la question des territoires ruraux, notamment abordés sous l'angle suivant : le facteur métropolitain existe, c'est plutôt positif, il faut l'accepter, et il faut que ce fait facteur métropolitain, ce fait métropolitain, puisse entraîner les territoires ruraux. Il n'y avait vraiment pas d'opposition entre les deux dynamiques, mais, au contraire, il s'agissait de la recherche d'une grande complémentarité. De plus, précisément en lien avec les territoires ruraux, la question de l'agriculture comme secteur économique d'importance a fréquemment été soulevée.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Cela a d'ailleurs été rappelé ce matin.

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la Région Normandie*

C'est exact. Nous pourrions également faire le lien avec la deuxième séquence, comme acteur du paysage et du territoire rural.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Comme Hervé MORIN l'a souligné tout à l'heure en conclusion de la matinée, la question des transports que nous évoquerons, bien entendu, une des faiblesses de la région Normandie, est beaucoup ressortie lors des échanges. Il s'agit d'enjeux à la fois pour les marchandises et les personnes.

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Bien entendu. En effet, beaucoup d'attente, beaucoup d'enjeux ont été repérés par les partenaires sur la question de l'offre de transport qu'il nous faut imaginer durable pour les habitants, mais également pour les entreprises, comme vecteur économique. Bien entendu, il faudrait qu'elle soit multimodale, intermodale, interopérable, c'est-à-dire au service des usagers et habitants ainsi que des entreprises. L s'agit de la question des transports, mais c'est également, plus fortement, et cela a été fortement souligné ce matin, de celle des connexions numériques. Il s'agit à la fois de l'offre de mobilité et de l'accessibilité par le numérique. Lorsque l'on parle d'accessibilité aux services pour les habitants ou les entreprises, on fait également le lien avec l'armature urbaine. Il faut que les territoires soient accessibles pour les entreprises et les habitants et qu'ils soient mieux connectés entre eux. Ce sont les mots clés qui, me semble-t-il, sont ressortis de ces deux ateliers.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Dans quelques instants, vous aurez l'occasion de réagir. Comme vous l'avez souligné, Guy LEFRAND, l'objectif est de réenclencher et de poursuivre ce dialogue avec vous, les acteurs de ces territoires de la Normandie, de cette région. J'aimerais avoir votre réaction, Vincent BRETEAU. Vous êtes Directeur Général Adjoint aux Transports et Aménagement du Territoire à la Région Normandie. Vous travaillez également sur le numérique. J'imagine, par conséquent, que ces idées clés, évoquées à l'instant par Bruno DUMONT, font écho chez vous. On parle de « coopérer », de « complémentarité », et ce matin Jean VIARD disait qu'il faut se construire « en voisinage » afin de ne plus être une position de défense et de concurrence. Pensez-vous que le SRADDET va être un support constructif pour cela ?

**Vincent BRETEAU**

*Directeur Général Adjoint Transports et Aménagement du Territoire, Région Normandie*

Aujourd'hui, le sujet du numérique est totalement interpénétré par l'ensemble des sujets autour de l'aménagement du territoire et de ces questions des territoires. Si nous faisons le lien avec la question des mobilités, et plus généralement, des échanges entre les territoires, le sujet a souvent été, et ce n'est pas totalement dénué de fondement, la question de substitution. Au départ, c'est toute la question du télétravail. Il s'agit de la substitution entre le numérique et la mobilité. L'idée est de se dire que si les personnes peuvent travailler de chez elles, ou plus près de chez elles, elles se déplaceront moins, et qu'il y aura, par conséquent, moins d'impact sur les transports, en

matière de temps perdu, etc. En réalité, il existe à peut-être une forme de substitution, mais il y a aussi et surtout une complémentarité entre différents types de mobilités et de non-mobilités à travers les technologies numériques. Nous revenons à ce que déclarait Jean VIARD tout à l'heure. Le temps que les personnes gagnent en ne se déplaçant pas, elles le réinvestissent autrement, à travers des activités culturelles et sportives, mais également des activités liées à leur activité professionnelle par les outils du numérique. En réalité, l'idée que nous avons est qu'il faut équiper le territoire, et c'est essentiel, en infrastructures numériques, la fibre pour le dire clairement, mais également des ressources de type espaces de coworking, tiers lieux, et cela dans les différents niveaux de l'armature urbaine. Dans les métropoles, il s'agit de permettre aux personnes venant de tous les territoires de trouver des lieux où elles vont pouvoir échanger, travailler, communiquer, mais également de permettre aux habitants de territoires plus ruraux de trouver dans leurs villages un lieu où travailler, donc d'économiser du déplacement. Il ne s'agit cependant pas de se dire que l'on n'en fait plus, mais plutôt que l'on fera ce déplacement à un autre moment, pour aller autre part qu'au travail. C'est une véritable complémentarité qu'il faut envisager, et sur ce point l'action que la Région mène est tout à fait en ligne avec ce qui ressort des ateliers.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Nous sommes en plein aussi de cette logique de transversalité du SRADDET. En effet, la question de la mobilité physique des personnes reste un enjeu de complémentarité, d'articulation cohérente et constructive des territoires. En préparant nos échanges, Thierry LOCHARD, j'ai utilisé l'expression un peu provocante de « non-mobilité » afin de savoir s'il s'agit également de cela lorsque l'on dit qu'il faut que dans les territoires ruraux les personnes n'aient pas obligatoirement à faire 50 kilomètres pour aller travailler, en ayant une possibilité de télétravail, de coworking, etc. Souscrivez-vous à l'expression de « non-mobilité » ? Je ne crois pas !

### **Thierry LOCHARD**

*Chef de projets Mobilités et projets urbains à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*

Pas vraiment ! Je pense que la non-mobilité et le numérique ne sont pas vraiment compatibles. Pour moi, le coworking est précisément lié à l'hypermobilité. Il s'agit d'une façon plus intelligente de se déplacer, en tout cas de mieux s'organiser. De plus, cela suppose également de s'organiser collectivement. Il s'agit de savoir comment l'on se déplace mieux, ensemble. Ce sont là des choses très liées et qui ne sont pas synonymes de non-mobilité. Il est vrai que le télétravail apporte un certain confort, notamment pour les grands déplacements. Je pense qu'à la Région, avec la fusion certains d'entre vous dans la salle connaissent des trajets un peu longs. Le télétravail peut apporter, notamment au niveau social, c'est-à-dire la possibilité de voir davantage ses enfants, par exemple.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Cela permet également de mieux articuler les temps de la vie.

### **Thierry LOCHARD**

*Chef de projets Mobilités et projets urbains à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*

Exactement, mais cela ne doit pas totalement se substituer au travail, parce que pense que le

caractère social du travail doit être conservé. Je verrais plutôt, par conséquent, le numérique, le coworking et les tiers lieux comme des lieux complémentaires à une autre mobilité.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

La non mobilité, par conséquent, qui, aujourd'hui, est subie par des personnes qui n'ont pas les moyens physiques de se déplacer par exemple, de passer, grâce à un outil SRADDET qui met en cohérence, à une mobilité totalement choisie et répondant aux enjeux d'hypermobilité de notre modèle social actuel.

J'aimerais revenir avec vous, Guy LEFRAND, sur la question de passer de la concurrence à la complémentarité. Il s'agit d'un sujet important, vous l'avez souligné, avec le SRADDET. Cela relève également d'une volonté de mettre en dialogue tous les territoires. Cette démarche de SRADDET peut-elle contribuer à engager des modèles de gouvernance un peu innovants afin de construire ce dialogue ?

### **Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région, en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, de la ruralité et de la démographie médicale*

Cette notion qui consiste à supprimer la concurrence par la complémentarité est très belle, mais c'est le monde des Bisounours. Cela n'existe pas dans la vraie vie. Aujourd'hui, si j'ai une entreprise qui veut venir s'installer à Évreux et qu'on lui propose de s'installer à Val-de-Reuil ou à Vernon, nous serons, évidemment, en concurrence. Il ne s'agit pas de supprimer la concurrence, tout d'abord parce que l'émulation est quelque chose de positif. Cela oblige également les territoires à se battre, à se défendre, à être plus attractifs, plus innovants, et plus intéressants. Au-delà de cela, il est évident qu'il faut créer de la complémentarité. Nous ne pouvons pas développer les modes de transport tout seuls, à Avranches ou à Grandville, si l'on veut aller vers Caen ou, de l'autre côté, vers Rennes, si nous sommes tout seuls. Il faut que ce soit organisé au niveau de la région. Je pense que la première chose importante consiste à définir les niveaux : à quel niveau est-on complémentaires ? À quel niveau devient-on concurrents ou opposants ? Ce n'est pas un gros mot que d'être concurrents, mais il faut que chaque niveau puisse bénéficier d'une véritable complémentarité entre les territoires. L'EPCI crée une complémentarité entre les communes, le Département en crée une entre les EPCI, et la Région entre les Départements. C'est à nous d'inventer, et de lister, sujet par sujet. La gouvernance se tire d'elle-même de ceci. Il faut être ouvert. Comme nous l'avons bien vu ce matin, aujourd'hui, avec des EPCI beaucoup plus grandes qu'auparavant, les pays ont tendance à disparaître, sauf dans certains endroits où, justement, les pays rendaient ce service. Le Pays de Bray, le Perche ou le Bocage Ornais ont des pays très structurés. Dans ce cas-là, c'est très bien ; il s'agit alors du bon niveau. Aujourd'hui, nous voyons se créer des syndicats à certains niveaux. Nous avons la GEMAPI, par exemple, qui aurait dû être une compétence Région, mais qui, malheureusement, est une compétence Agglomération. La rivière ne commence pas et ne s'arrête pas dans la même intercommunalité. Nous sommes alors obligés de réinventer des syndicats afin de gérer tout l'amont des rivières. Nous voyons bien que chaque niveau doit s'inventer une gouvernance différente selon les sujets traités. Vous m'avez entendu ce matin critiquer la technocratie ambiante, il faut justement ne pas avoir des organisations rigides. Il faut être très souple, et c'est là où résident notre difficulté, mais également dans le côté passionnant du SRADDET, à savoir dans la nécessité de réinventer différents niveaux, différentes organisations, selon les sujets et les niveaux concernés.



**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

J'aimerais, Vincent, revenir avec vous sur la question des transports de marchandises, en particulier parce que là aussi cela a vraiment beaucoup alimenté les discussions lors des ateliers. La Région y travaille, mais nous sentons que les attentes sont fortes. Nous allons également parler de la mobilité des personnes, je vous rassure.

**Vincent BRETEAU***Directeur Général Adjoint Transports et Aménagement du Territoire, Région Normandie*

Il n'est pas étonnant que les attentes soient fortes, parce que la région Normandie est tout de même une grande région logistique et de transport de marchandises avec, évidemment, les grands ports du Havre et de Rouen et tous les ports régionaux ainsi que départementaux qui créent également du trafic de marchandise, notamment, avec le TransManche, présent en différents points du littoral, qui crée des flux de marchandises et de camions. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la Région. Le Président a bien rappelé le sujet des ports, de l'axe Seine. Mais, au-delà de l'axe Seine, c'est, pour reprendre ce qu'il a dit ce matin, cette compétence un peu spécifique qu'a la Région, à savoir la façon de devenir le meilleur là où l'on est déjà bon. Il existe un véritable enjeu de développement économique. Pour cela, il existe un besoin d'infrastructures ferroviaires, routières, fluviales par endroits, ainsi que portuaires. Nous avons cependant surtout besoin probablement aujourd'hui d'innovations dans les services. Une fois que les infrastructures sont faites, il y a besoin de services. Il existe de nombreuses innovations aujourd'hui sur ces sujets, en partie portées par des entreprises normandes, sur ce que l'on nomme les Cargo Community Systems, à savoir les systèmes permettant de suivre les marchandises à travers toutes les chaînes logistiques. Actuellement, on parle beaucoup d'internet des objets ; c'est également un peu une nouvelle révolution liée à l'internet. Il est aussi question du sujet des blockchain. Sans rentrer dans des choses techniques, je dirai que c'est ce qui aujourd'hui est à la base de monnaies électroniques. Il s'agit d'un système qui se déploie de plus en plus dans d'autres secteurs et, notamment, dans la logistique. Il existe de nombreuses innovations sur le service, et l'enjeu est important. Pourquoi en parle-t-on beaucoup ? Comme toute Région transportant de la marchandise, nous sommes également une Région subissant dans certains territoires les impacts liés à ce transport de marchandises. Il s'agit là de trouver les moyens de réduire ces impacts. Cela passe, évidemment, à travers les questions de report modal destiné à essayer de limiter le nombre de camions. Cependant, nous le savons à travers certains projets d'actualité, le transport ferroviaire a aussi des impacts et là, la Région, les territoires, les Départements et les communautés de communes viennent en appui des riverains afin de tenter de trouver des solutions pour amoindrir ces impacts. En ce qui concerne la route, nous revenons sur le sujet des infrastructures. Il y a des infrastructures nécessaires comme le contournement Est de Rouen permettant d'éviter que certains centres villes, certains territoires, soient trop impactés par ces transports.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Il est vrai que pour le développement économique il existe un schéma spécifique portant sur ces questions-là, mais, là encore, le SRADDET peut être catalyseur, ensemblier de ces différentes dynamiques, parce que l'avenir de l'axe Seine et des ports, ainsi que leur développement réside dans le fait de rentrer dans les terres

**Vincent BRETEAU**

*Directeur Général Adjoint Transports et Aménagement du Territoire Région Normandie*

Tout à fait. D'ailleurs, un des volets du SRADDET, que la Région Normandie a fait le choix de développer, est un volet logistique qui ne figure pas du tout parmi les volets obligatoires. On a cependant su le juger nécessaire. Aujourd'hui, la logistique et le transport de marchandises à l'échelle mondiale se font sur terre. Il se fait également en mer, mais moins. Actuellement, l'enjeu est vraiment sur terre. Les ports et les régions logistiques, au sens large les plus performants sont ceux qui ont réussi à mettre en place des dessertes terrestres efficaces et respectueuses de leur environnement au sens large. On ne fait pas en effet les choses contre les personnes qui y habitent.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Thierry LOCHARD, j'aimerais connaître votre regard également. Vous êtes Chef de projet Mobilité, et, par conséquent, obligatoirement, c'est en partie votre quotidien. Dans les questions de mobilité, il y a également celle des personnes, avec des enjeux spécifiques à la géographie de la Normandie ; cela a été évoqué ce matin. Il ne s'agit pas d'une grande métropole qui rayonne, ce sont trois villes-centres. L'approche et les enjeux autour de la mobilité pour le SRADDET se posent de façon un peu particulière.

**Thierry LOCHARD**

*Chef de projets Mobilités et projets urbains à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*

Il est vrai que nous avons la chance d'avoir trois grandes villes qui n'ont malheureusement pas le statut géographique de métropoles à cause de nombreux motifs, mais qui constituent néanmoins une armature très intéressante. Il est vrai qu'en termes de mobilité le SRADDET ne doit pas tomber dans le piège qui consisterait à ne s'occuper que de ces grandes métropoles. Nous avons également la chance, en Normandie, de bénéficier d'une armature urbaine très particulière, visible sur la carte, offrant un maillage urbain, mais également de proximité. Les deux sont couplés et il ne faut jamais les dissocier. C'est à la fois ce maillage très fin du territoire, avec les grandes villes, bien entendu, mais également les villes secondaires et moyenne, des villes plus fines, et de gros bourgs, constituant une armature. Je n'aime pas trop le terme de « moyen », et il conviendra de trouver un jour un autre terme. Tout l'enjeu consiste à savoir comment plaquer à ce maillage urbain un maillage des mobilités coordonné correspondant aux attentes des habitants. Je pense toujours aux gares et aux haltes ferroviaires qui sont des points d'entrée très intéressants. À l'époque, les deux Régions ont beaucoup travaillé à la modernisation des gares. Il y a encore beaucoup de travail à réaliser, notamment en termes de rabattements, de services en gares, et de nouvelles fonctions que l'on pourrait accorder aux gares. Je pense cependant que les gares constituent un bon point d'entrée dans ce maillage urbain. Il est vrai que lorsque nous regardons cette carte nous constatons que la plupart des villes moyennes, même si je n'aime pas trop ce terme, bénéficient d'un accès ferroviaire. Essayons, par conséquent, de travailler sur ces questions. Je pense, en effet, que le ferroviaire est vraiment l'outil de report modal alternatif à la voiture individuelle.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Vous avez évoqué tout à l'heure un point, Bruno DUMONT, à savoir la question de la périurbanité. Vous avez dit que l'on a utilisé durant les ateliers l'expression d'espace interstitielle, que l'on a du mal à qualifier et à décrire : est-ce plutôt la campagne qui regarde la ville ou la ville qui regarde la campagne ? Il existe de véritables questions, avec également les enjeux de développement économique sur ces aires périurbaines posant de nombreuses interrogations en termes de modèles de mobilité, et de vie au quotidien des Normands.

**Bruno DUMONT***Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Je pense qu'il faut que le SRADDET ainsi que le travail que nous allons continuer de faire ensemble, avec les partenaires, nous permette d'avoir une approche plus qualitative de ces espaces-là, à la fois en termes d'aménagements, de gestion économe de l'espace, et d'une meilleure mixité fonctionnelle. Je crois qu'il y a de nombreux échanges d'expérience à partager et qu'il convient de mener une réflexion plus prospective et qualitative.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Je me tourne vers vous, parce qu'il est temps maintenant de recueillir vos remarques sur des idées que vous voulez que le SRADDET aborde pleinement, des interrogations que vous avez à l'heure actuelle encore sur ces questions d'aménagement du territoire, de transport, et de mobilité. Il est vrai que nous avons peu parlé du numérique, mais nous avons dit qu'il s'agissait d'un enjeu central, consensuel, avec des outils qui, d'ailleurs, ont été rappelés ce matin.

## Échanges avec la salle

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Un micro va circuler. J'ai vu une main levée, ici, devant. N'hésitez pas à lever haut la main afin que l'on vous voie, car vous êtes globalement dans la pénombre. Pour vos interventions, je vous invite à vous présenter et à avoir une question ou remarque rapides.

**Jean-Pierre GIROD***Vice-président du Comité économique, social, environnemental, régional*

Je voudrais dans un premier temps féliciter toutes les interventions qui ont été faites sur la mobilité. Comme vous l'avez présenté, nous voyons bien que, techniquement, le chemin de fer, sera en quelque sorte le squelette de tout ce qui est mobilité « voyageurs ». D'autre part, il faut que les gares deviennent des lieux de vie. Par rapport à ce squelette, il y a tout de même quelques éléments manquants. Prenons l'exemple de Glos-sur-Risle qui pourrait desservir Pont-Audemer-Honfleur, qui sont tout de même deux pôles moyens ; est-ce quelque chose qui pourrait être envisagé pour les mobilités quotidiennes, mais également pour le tourisme ? La grande difficulté que nous rencontrons actuellement, en effet, réside dans le fait qu'alors que nous désirons capter le tourisme d'Île-de-France, 25 % à 30 % des ménages n'ont pas de voiture. Or, ils peuvent vouloir se déplacer sur le territoire normand, et Honfleur est une destination importante. Je pourrais

prendre le même exemple sur le Mont-Saint-Michel où, à l'heure actuelle, il n'existe pas de desserte ; elle s'arrête quelques kilomètres avant.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette remarque. Vincent BRETEAU, je sais que, de surcroît, vous travaillez sur un schéma de desserte, c'est-à-dire sur la complémentarité entre les différents modes.

**Vincent BRETEAU**

*Directeur Général Adjoint Transports et Aménagement du Territoire, Région Normandie*

Comme l'a dit le Président MORIN, la Région reprend en 2020 les Intercités qui étaient sous l'autorité de l'État et le sont encore. Nous bénéficions également du transfert des cars et bus départementaux. Nous nous retrouvons, par conséquent, avec l'ensemble des mobilités, des modes de transport, hors agglomération, dans lesquels ce sont les EPCI qui sont compétents. Nous saisissons cette occasion, par conséquent, pour repenser totalement le schéma. L'orientation que nous adoptons est orientée « services ». Il s'agit de se dire que le mode de transport, le fer, le car, etc., est quelque chose d'un peu secondaire. Ce qui importe aux personnes, c'est le fait d'être transportées de bout en bout, d'un point A à un point B, avec le plus de fluidité possible, et avec un service répondant à leurs besoins. Certains ont besoin d'aller vite d'un point à un autre, et de pouvoir travailler, d'autres ont besoin de dessertes beaucoup plus fines et l'articulation entre les deux doit être réalisée. C'est vraiment ainsi que nous le pensons. Je donnerai un exemple. Il est intéressant que vous citiez Honfleur, puisque depuis cet été la desserte Paris-Honfleur existe en tant que telle dans les machines SNCF. Il est donc possible de les commander comme telles, à travers une intermodalité entre du fer et un car. L'idée est bien que pour le voyageur, typiquement un touriste, cela soit totalement transparent, à savoir qu'il achète un Paris-Honfleur. L'idée réside dans ceci, et dans le fait d'aller jusqu'à des modes de transport comme le covoiturage. Cela peut être du transport à la demande, mais les choses doivent se faire de la manière la plus fluide possible pour les personnes voulant se déplacer. Parallèlement, il faut, tenir compte de la réalité des trafics et mettre le bon mode au bon endroit. Je donne toujours un exemple assez intéressant. On se dit toujours que pour aller vite d'un point à un autre il faut du train et que le, car ou le bus c'est bon pour cheminer d'un village à un autre et faire de la desserte fine. En réalité, cela dépend des cas. Cela dépend des flux, des trafics et du nombre de personnes concernées. Il y a des endroits, où, au contraire, très peu de personnes font le bout en bout. Celles qui le font ont besoin d'une réponse et celle-ci peut être un car allant vite, qui ne s'arrête pas ou très peu. En revanche, là où il y a beaucoup de monde, cela peut être de la desserte très fine, de gare en gare. Dans ce cas, il faut mettre un mode ayant suffisamment de capacité, et, par conséquent, un train. Nous essayons de quitter ce mode de raisonnement, et je pense que c'est ce qui ressort de discussions au SRADDET, à savoir que les personnes veulent se déplacer, avoir une réponse à leurs besoins de déplacement, de mobilité même. Il ne s'agit pas vraiment pour eux de se dire qu'ils veulent un train ou un car, ou pas de train ni de car.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

J'ai vu une autre demande de prise parole, là-haut.

**Henri LEMOIGNE**

*Président de la communauté de communes Côte Ouest dans le département de la Manche*

Je me permets de revenir sur la méthodologie d'élaboration du SRADDET telle que conçue par la Région. Apparemment, à travers la présentation qui nous a été faite, vous vous êtes appuyés sur des ateliers de concertation. Or, en la matière, et c'est mon regret, les communautés de communes n'ont nullement été consultées. Or, il m'apparaît, si nous voulons rester dans la logique de la conception territoriale telle qu'elle est exposée, et telle que, bien évidemment, nous souhaitons qu'elle se développe au niveau de la Région, qu'il faut que ce SRADDET, ce document voulu par l'État, ne devienne pas un document voulu par les Régions et qui s'impose à nos communautés de communes. Il me paraît nécessaire et indispensable et, en tout cas, c'est mon souhait, que les communautés de communes en tant que telles soient nécessairement, et j'insiste sur ce point, associées à l'élaboration du SRADDET. Cela me paraît indispensable, et ce afin d'éviter que l'on découvre un beau matin, fin 2019, que ce document s'impose à nos PLU et à nos SCOT et que, bien évidemment, nous n'ayons pas eu un regard direct, nous n'ayons pas été personnellement impliqués ni pu faire partager nos politiques territoriales au sien de nos communautés de communes. Voilà, c'est une demande expresse, mais également une demande très forte. Je vous remercie d'avance.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci à vous. Guy LEFRAND ?

**Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité et la démographie médicale*

Vous en rêviez, nous l'avons fait. Je vous rappelle tout d'abord que c'est la loi. C'est la loi qui prévoit que, quoi qu'il en soit, les collectivités sont interpellées. Il n'est donc pas question de ne pas le faire. Le deuxième point est que dans la phase de concertation que nous avons menée nous avons de très nombreux élus. Les élus ont donc été invités dans cette phase de concertation, à être dans ces ateliers, et beaucoup d'entre eux sont très fréquemment intervenus. Le troisième point est que nous sommes encore actuellement dans une phase de concertation à la suite de laquelle va être rédigé un premier SRADDET. Nous aurons ensuite un an, entre la fin 2018 et la fin 2019, de phase de consultation. Aujourd'hui, nous vous demandons, par conséquent, vos avis : que voulez-vous ? Quelles sont vos idées ? Il y a eu les phases de concertation, et il y a le questionnaire et les contributions. Vous, Côte Ouest du Cotentin - que ce soit l'EPCI ou plusieurs EPCI qui le souhaiteraient - peut écrire sur le site internet du SRADDET de la Région Normandie afin de donner d'ores et déjà son avis, ses orientations, ses souhaits. Tout ceci va être colligé et durant l'été 2018 nous aurons un premier document qui sera soumis à consultation auprès de l'ensemble. Entre l'été 2018 et l'été 2019, vous serez, par conséquent, consultés. Vous aurez un an pour faire modifier les choses, valider ou changer, ou encore réorienter. Je ne peux pas vous laisser dire que les élus n'ont pas été consultés ; ils l'ont déjà été. Beaucoup sont déjà intervenus. Sébastien JUMEL lui-même le disait vers 13h00. Il en a même fait une conférence de presse sur la contribution que la communauté d'agglomération de Dieppe a apportée au SRADDET. Vous avez été consultés, vous l'êtes aujourd'hui encore, vous allez continuer à l'être, et après la concertation, vous allez même être consultés pour pouvoir continuer à abonder avant que nous ne notions définitivement le SRADDET, fin 2019.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour ces précisions. Il est vrai que nous n'avons pas précisé que la Région a reçu une quarantaine de contributions étayées sur un certain nombre de points, ainsi que près de 220 questionnaires qui ont été élaborés par différents acteurs, dont des habitants, et qui ont permis de plus de consolider des enjeux mis en évidence lors des ateliers de concertation. Y a-t-il d'autres remarques ou questions sur ces enjeux de mobilité et de complémentarité entre les territoires ? Oui, Monsieur ?

**Jean-Pierre LHONNEUR***Président de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, Carentan, Sainte-Mère-Église*

Comment la carte qui a été précédemment présentée a-t-elle été élaborée ? J'y vois des déserts ! Des villes comme Valognes, des villes qui sont dynamiques au niveau emploi, urbanisme et populations, ou comme Carentan les Marais également ne figurent pas du tout sur cette carte !

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

C'était uniquement une carte d'illustration ; il s'agit de la carte des aires urbaines.

**Jean-Pierre LHONNEUR***Président de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, Carentan, Sainte-Mère-Église*

Je vois cependant des aires urbaines plus petites qui figurent néanmoins là-dessus, alors qu'il y a un désert au sud du Cotentin. Nous sommes dans un pays de marais, certes, mais il y a tout de même de l'activité !

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette remarque sur la carte.

**Bruno DUMONT***Directeur des Grands Partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la Région Normandie*

Il s'agit d'une carte qui est élaborée à partir des données de l'INSEE, montrant l'aire d'influence des aires urbaines, notamment en termes d'emploi.

**Jean-Pierre LHONNEUR***Président de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, Carentan, Sainte-Mère-Église*

Certes, mais l'INSEE date de 2014 ou 2013 et des choses se sont passées depuis. Il y a eu des regroupements d'EPCI, et de communes. De plus, l'INSEE analyse à l'échelle de la commune. Il faudra revoir cette carte.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Je vous rassure, il s'agit d'une carte parmi beaucoup d'autres, permettant précisément de croiser les différentes couches d'informations et venant alimenter les réflexions du SRADDET.

**Jean-Pierre LHONNEUR**

*Président de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, Carentan, Sainte-Mère-Église*

Je pense qu'il convient d'intégrer également Valognes, parce c'est une aire dynamique.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci à vous. Y a-t-il d'autres questions ou remarques sur ces premières thématiques du SRADDET ? Cela me permet de glisser une question à mes invités. Une chose a été évoquée lors des ateliers : le SRADDET doit pouvoir proposer une cohérence, vous avez utilisé ce terme, Guy LEFRAND, à l'échelle régionale, tout en faisant du sur mesure, en fonction des besoins des différents territoires. En termes de mobilité, cela veut-il dire que l'on va faire table rase d'initiatives locales, précisément, proposer des solutions adaptées, de covoiturage, etc. ? Thierry ou Vincent, vous pouvez peut-être compléter l'un et l'autre ?

**Vincent BRETEAU**

*Directeur Général Adjoint Transports et aménagement du Territoire Région Normandie*

Je vais peut-être commencer, et Thierry pourra poursuivre. Non, pas du tout, au contraire. L'idée est bien d'être également ouvert aux initiatives locales existantes ou qui peuvent exister à l'avenir et d'être à l'écoute de celles-ci. L'idée est de compter sur les territoires pour nous faire remonter leurs expériences et expérimentations, afin que, d'une part, l'on puisse soutenir les expérimentations, et, d'autre part, à l'issue de ces expérimentations, si elles sont concluantes, de pouvoir proposer à d'autres territoires : « voilà, ce qui a été fait à cet endroit, cela peut vous intéresser ». Nous avons besoin, au contraire, de tout le monde et tout ce qui peut se faire. Nous voyons bien qu'il existe aujourd'hui en la matière comme ailleurs une multitude d'initiatives de toutes sortes qui contribuent à améliorer globalement le fonctionnement du système, et, notamment, de celui de mobilité

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Très bien. Un complément, Thierry ?

**Thierry LOCHARD**

*Chef de projets Mobilités et projets urbains à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*

Oui, plus globalement, pour les petits EPCI, il est vrai que la compétence « transports », les fameuses AOT maintenant AOM, sont du ressort d'agglomérations ou de la Région qui est chef de file. Il s'agit de compétences à la fois compliquées à mettre en place et exigeant un certain montant financier, important. En revanche, les EPCI ont une force : les SCOT et les PLUI. Nous sommes là dans l'organisation du territoire. Il s'agit de savoir comment mettre en complémentarité les réseaux que met la Région chef de file avec ces territoires, et comment nous organiser autour de ces réseaux. Je pense que les territoires ont besoin de se réconcilier avec le réseau de transport public, et que le SRADDET peut contribuer à cette réconciliation.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci. Oui ?

**Franck STEUNOU***Directeur de l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon*

J'ai une question. On parle beaucoup de mobilité, ce qui est très appréciable, mais pourriez-vous nous définir, à travers quelques exemples, l'hypermobilité que vous avez citée tout à l'heure ?

**Thierry LOCHARD***Chef de projets Mobilités et projets urbains à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*

C'est une très bonne question. Il est vrai que cela peut peut-être concerner une frange très réduite de la population normande, mais je ne le pense pas. Je pense que les personnes sont de plus en plus mobiles, que ce soit pour leurs déplacements professionnels ou pour leurs loisirs. Nous avons beaucoup parlé de tourisme, et je pense que celui-ci fait également partie de ces enjeux « mobilité », et notamment, la mise en réseau du littoral normand. Parcourir le littoral est un peu compliqué en ce moment, notamment en transport public. Cela s'améliorera peut-être dans les années à venir. Il est vrai que l'on peut également associer l'hypermobilité aux très grandes métropoles avec les professions de catégorie supérieure, etc., mais je pense que c'est aussi à destination de populations qui ne sont pas obligatoirement dans l'hypermobilité, par exemple, comme nous l'avons évoqué, dans le cadre du coworking.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

De plus, par hypermobilité, on entend également ces populations qui sont protéiformes. Tout à l'heure, Hervé MORIN évoquait cette étude qui a été menée avec la SNCF sur les déplacements depuis Évreux, notamment. Nous nous rendons compte que l'on pouvait un peu classiquement imaginer un schéma de mobilité pendulaire, matin et soir, cinq jours par semaine, et, finalement, la réalité fait découvrir des mobilités beaucoup plus diverses et fines à étudier, montrant que la mobilité de personnes prend de très nombreuses formes, et ce pour des objectifs très différents. Il faut, par conséquent, être capable de comprendre cette hypermobilité afin d'apporter la réponse la plus adaptée.

**Guy LEFRAND***Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité et de la démographie médical*

Je pense par exemple, que la e-administration est une forme d'hypermobilité. Pouvoir en un clic résoudre ses problèmes avec l'administration, et cela peut-être très complexes est une forme d'hypermobilité. Lorsque l'on prend cinq minutes pour le régler les choses, c'est plus simple que d'aller en ville. Cela me permet de relancer également le débat sur cette notion de mobilité. Aujourd'hui, nous rêvons tous d'avoir la fibre optique, de tout régler sur internet, mais, en même temps, nous rêvons de faire vivre nos centres villes. Nous rêvons de ne plus avoir de voitures, mais, parallèlement, nous rêvons que les personnes viennent chez les commerçants, dans de petites rues excentrées. Je pense que ce sont tous ces sujets, qui vont bien au-delà de la question du numérique ou de la mobilité des transports tout simplement. Nous savons tous aujourd'hui que



le transport coûte extrêmement cher. Les agglomérations, qui ont désormais cette compétence en leur sein, savent très bien qu'en moyenne l'usager paie avec son ticket 15 % du prix du transport. Cela signifie que les 85 % sont payés par la collectivité via les impôts locaux tant qu'ils existent. Nous savons pertinemment qu'il faut inventer de nouvelles formes. Chez nous, par exemple, nous avons développé les taxis bus, permettant, plutôt que d'avoir un bus vide ou régulièrement, d'avoir un taxi qui vient uniquement lorsque l'on en a besoin. Il existe de nombreuses expériences aujourd'hui de Vélib's, de vélos électriques, par exemple, en gestation dans plusieurs communes. Tout cela montre que la mobilité ne consiste pas simplement à aller de Caen à Paris, d'Évreux à Cherbourg ou du Havre à Alençon, mais que cela concerne aussi le trajet très proximal permettant d'aller chez son boulanger, chez son médecin, etc. Là aussi, nous revenons sur la notion de plusieurs niveaux. Il faut être capable de gérer les choses différemment, sur plusieurs niveaux. Pour une fois, la loi a été bien faite, puisqu'il y a à la fois l'agglomération et la Région, avec des modes de transport différents. Cela ne règle cependant pas tout aujourd'hui. Nous savons très bien que l'on ne pourra pas faire cela en voiture. Là aussi, nous sommes davantage sur de la complémentarité que sur de la concurrence. Nous ne sommes plus aujourd'hui sur le train contre la voiture, ou sur le vélo contre la voiture. C'est ce travail de complémentarité très fin que le SRADDET doit nous permettre de commencer à élaborer, car nous ne réglerons pas tout. Je l'ai dit, l'objectif ne consiste pas à avoir un SRADDET très prescriptif, mais, au contraire, d'ouvrir des perspectives, et des possibilités, notamment d'expérimentations.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Et d'avoir largement ouvert ce dialogue, constructif.

**Vincent BRETEAU**

*Directeur Général Adjoint Transports et Aménagement du Territoire, Région Normandie*

Je rebondis sur une chose que le Président MORIN a évoquée tout à l'heure. Il faut se dire que les évolutions technologiques s'amorçant sur le véhicule, en particulier sur la voiture, font qu'il faut aujourd'hui se préparer à des évolutions structurelles immenses. On lutte depuis des années, en quelque sorte, contre la voiture. Nous nous disons qu'il y a trop de voitures en ville, etc. Le jour où nous aurons des voitures autonomes propres, cela change les données du problème. En effet, comme le disait le Président MORIN, le temps passé en voiture n'est pas du temps perdu puisque nous pouvons faire autre chose. C'est comme être en train ou dans un bus. La voiture ne deviendrait plus alors source de pollution. Il y a cependant d'autres nuisances : l'occupation de l'espace, la congestion, etc., bien entendu. Nous voyons cependant bien que cela change les données du problème et que le SRADDET est également l'occasion de réfléchir avec l'ensemble des acteurs sur l'avenir à un peu plus long terme de la Normandie, à savoir sur ce que la Normandie peut être en 2040. Il y a probablement de grosses évolutions à venir sur le sujet des mobilités, et il faut s'y préparer, de manière à éviter peut-être ce qui s'est passé avec le tramway. Tous les rails de tramway ont été enlevés partout en France pour être rétablis dans un certain nombre d'endroits 60 ou 70 ans plus tard.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

C'est, par conséquent, un véritable enjeu d'anticipation et d'adaptation aux changements du modèle de société. Oui, Monsieur ? Une dernière remarque. Le micro va vous arriver.

**Patrice GERMAIN***Vice-président de Normandie-Cabourg-Pays d'Auge*

Je voulais simplement rebondir sur la toute dernière intervention. Je serais intervenu sur ce sujet si cela n'avait pas été fait, parce que la voiture autonome et propre pourra également résoudre une question extrêmement importante dans les toutes petites communes rurales, à savoir l'autonomie des personnes, et, en particulier, des personnes âgées qui, aujourd'hui, sont très bloquées. Je pense que ce sera une révolution dans notre vie à la campagne.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette remarque. Allez-y, Monsieur.

**Guy LEFRAND***Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité et de la démographie médicale*

Je dirai simplement un mot, très rapide. Je crois que la plus grande précarité, c'est précisément celle que l'on vit en monde rural, lorsque l'on est isolé. J'ai vécu le cas, il n'y a pas très longtemps, d'une personne dont le mari est brutalement décédé et qui disait : « je fais comment maintenant, je n'ai pas mon permis de conduire ? » Elle est seule. L'autre sujet rejoint le SRADDET. Il existe un débat sur les immeubles, ou, en tout cas, les logements sociaux à répartir sur un territoire afin que tout ne soit pas hyperconcentré dans les villes centres ou sous les villes bourgs. Cependant, certaines communes nous demandent aujourd'hui d'avoir les logements sociaux dans de toutes petites communes ne possédant pas de transports en commun. Est-ce vraiment intéressant ? Est-ce vraiment logique ? C'est une question très pragmatique du SRADDET, à savoir l'équilibre entre le SRADDET, le PLU, le PLUI et le PLH. Quelles décisions prend-on ? Que va-t-on choisir au niveau de la Région ? Favorise-t-on la construction de logements sociaux, mais alors dans les centres bourgs, à savoir dans ces villes dont toutes n'apparaissent pas sur cette carte, mais qui existent, et qu'il faut développer, ou en met-on partout, au risque de recréer de la précarité encore plus importante ? Voilà un exemple très pragmatique du rôle du SRADDET.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Y a-t-il une dernière remarque ? Vous avez pu poser vos questions ? Madame ?

**Christine MULLER***Fédération de la Jeune Chambre Économique Normandie*

Je représente au sein du CESER la Fédération de la Jeune Chambre Économique Normandie dont le SRADDET ne voit pas obligatoirement la visibilité sur la jeunesse. Comment le SRADDET conçoit-il de conserver nos jeunes diplômés, que nous pouvons former sur nos territoires, et comment attirer les autres diplômés, comme ceux de Paris, chez nous ? J'ai vu des plans où l'on constate, malheureusement, que beaucoup de Normands sont sous-diplômés. Comment conserver notre jeunesse et lui donner l'envie de travailler ici afin que nous n'ayons pas cette fuite de cerveaux ?

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette remarque. Il est vrai que la question de la jeunesse a traversé l'ensemble des ateliers. Nous l'avons d'ailleurs abordée plus tard, lors du dernier atelier « Un cap commun ». Il est vrai que la région Normandie, et l'INSEE le confirment, est une région qui vieillit. Il y existe un véritable enjeu de formation, et cela a d'ailleurs été rappelé par le Président MORIN tout à l'heure. Il s'agit d'un point faible à convertir rapidement afin d'avoir cette formation supérieure sur le territoire et de savoir conserver ces jeunes avec de la formation, de la qualité de vie et des emplois. Bruno, vous voulez peut-être apporter un complément ?

**Bruno DUMONT***Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

D'une certaine manière, cela fait transition avec les tables rondes suivantes. En effet, il existe au moins deux aspects, deux enjeux sociodémographiques que le SRADDET devra prendre en compte. Il s'agit tout d'abord de la question du vieillissement de la population, et cela déjà été un peu évoqué juste avant, ainsi que celle de la jeunesse, c'est-à-dire de la façon de répondre aux besoins des jeunes, de les préserver ou d'en faire venir d'autres régions dans notre territoire, sans doute par une offre de formation, de mobilité, et peut-être des offres d'habitat adaptées à ce type de population. Le SRADDET sera très transversal. Nous n'avons pas encore écrit les solutions ; cela donnera lieu à l'étape suivante. Ce sont néanmoins des choses qui sont remontées à travers les ateliers de concertation, notamment celui où les partenaires se sont placés du point de vue des habitants, du territoire vécu. Ce sont des mots qui sont remontés très fort.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Pour compléter, je dirai qu'il est vrai que ce n'est pas l'outil SRADDET qui va définir le plan de formation, évidemment. Il est cependant exact que ce SRADDET permet d'aborder tous les enjeux, l'ensemble du territoire de façon transversale, ainsi que de croiser les regards et les dimensions. Il est ensemblier et permet ensuite de repérer le schéma, le programme de formation, le schéma SRDE2I, comment chacun décline et prend en compte les enjeux que vous-mêmes avez pu faire remonter, et mettre en débat dans le cadre du SRADDET. C'est là que réside toute la richesse et l'importance de ce document. Merci à vous. Je vous garde, Guy et Bruno. Merci beaucoup Vincent BRETEAU et Thierry LOCHARD. Vous pouvez les applaudir. Merci à vous d'avoir contribué à ces échanges.

*Applaudissements.*

Il est temps de continuer ces focus à la suite de la restitution suivant la tenue des cinq ateliers du SRADDET. « Qualité de vie : la résilience par l'innovation », c'est le titre, Monsieur LEFRAND, que nous avons choisi pour cette seconde table ronde, cet après-midi. Deux femmes vont venir vous rejoindre : Sophie RAOUS, Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable, et Sandrine MÉSIRARD, Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie.

## Table-ronde « Qualité de vie : la résilience par l'innovation »

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci à vous, Mesdames. A priori, ce matin, les tables rondes étaient assez masculines, et, par conséquent, merci à vous d'avoir répondu à l'invitation de la Région, pour votre expertise et vos compétences sur les sujets que nous allons évoquer maintenant ensemble. Deux ateliers du SRADDET se sont intéressés aux ressources naturelles et patrimoniales durablement préservées et valorisées, ainsi qu'aux enjeux autour de la qualité de vie grâce à un aménagement responsable et durable. Là aussi, Bruno DUMONT, je vous propose que l'on commence ensemble pour repérer quelques idées fortes qui ont émergé de ces temps de travail.

### **Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Les idées force sont très clairement la préservation, et la restauration de la biodiversité, des milieux aquatiques, et de l'eau plus généralement. Une autre idée-force est celle de l'adaptation aux changements climatiques, à savoir le thème de la transition énergétique. Cela a été vraiment très fort. J'en profite pour dire que ces ateliers étaient vraiment des paroles de Normands, de spécialistes de tel ou tel domaine, ou de tel ou tel territoire. Les partenaires se sont vraiment exprimés du point de vue de Normands et à l'échelle de la Normandie. Ce sont des préoccupations tout à fait partagées, avec un focus un peu particulier sur la question de l'occupation du sol, de la gestion autonome de l'espace, et de la préservation des sols. C'est quelque chose que nous n'avions pas obligatoirement imaginé au départ, mais cela a vraiment été quelque chose de très fort.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

C'est un point sur lequel nous reviendrons, notamment avec Sophie. Il y avait également ces trois lettres, TVB, trames vertes et bleues, qui sont venues irriguer le débat et qui posent une continuité sur ces thématiques.

### **Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Absolument. Chacun le sait, ces démarches de trames vertes et bleues sont déjà engagées et font l'objet de schémas préparés par les deux ex-régions. Ce sera un élément fort du SRADDET, à savoir le fait d'intégrer ces trames vertes et bleues et de les mettre en cohérence, à l'échelle de la Normandie et de bien les articuler avec les autres thématiques de transport, de développement, et, plus généralement, d'aménagement du territoire.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Autre question qui est ressortie largement lors de ces ateliers : les questions d'éducation à l'environnement, et de sensibilisation aux enjeux autour de la transition énergétique et

écologique. J'ai été assez étonnée de voir cette thématique ressortir alors que si l'on pose un regard un peu basique le SRADDET est un document qui va poser un regard pour l'aménagement du territoire, l'éducation et la formation. Il s'agit, par conséquent, de sensible, d'humain.

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

En effet, nous avons également été un peu surpris par cette forte thématique qui est remontée à travers les ateliers. Cependant, elle suit une certaine logique. Je crois que le SRADDET va poser le cadre ; cela va être un schéma, avec des états des lieux, et, bien entendu, des objectifs et de la prospective. Je pense que pour préserver la biodiversité, et favoriser une meilleure transition énergétique, ce sont certes, des actions publiques, des projets, mais aussi la sensibilisation des habitants à de nouvelles pratiques qui seront nécessaires. Le SRADDET ne va pas faire tout cela. Il y aura obligatoirement derrière des actions à construire, par la Région, mais également par les autres collectivités, au plus près des habitants. Je pense, cependant, que le SRADDET donnera un cadre.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

J'aimerais commencer avec vous, Sandrine MÉSIRARD. Un point paraît avoir avancé, en tout cas c'est ce qui semblait être le cas à l'issue de ces ateliers, c'est à dire la question du climat. Elle est très présente, mais, a priori, les choses ont bougé puisque l'on ne parlait pas uniquement de lutter contre le changement climatique, mais d'affirmer actuellement qu'il faut s'adapter. Pour vous, le fait que cette maturité autour des enjeux climatiques ressorte à ce point des débats autour du SRADDET était-il une surprise ?

**Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie*

Cela a été en quelque sorte une surprise heureuse. Il y a vraiment eu une expression très large, Bruno l'a souligné, sur ces questions d'adaptation et, sur le fait, malgré tout, de continuer à essayer de lutter contre le changement climatique. Cela paraît un peu logique aujourd'hui, dans la mesure où dans le contexte international, national, et même très local, les acteurs nous ont montré qu'ils percevaient aujourd'hui l'impact du changement climatique en Normandie, et au-delà de la COP 21 et de ce contexte international. Aujourd'hui, les acteurs nous ont démontré qu'ils percevaient l'impact du changement climatique en Normandie et manifestaient leur intérêt à agir concrètement et localement pour lutter et s'adapter à ce changement climatique. De mon point de vue, là où la surprise a été heureuse et vraiment très favorable, c'est dans le fait de voir que les acteurs se projetaient déjà presque dans l'action. Certes, comme tu l'as souligné, BRUNO, le SRADDET est un document de planification, mais l'expression est allée au-delà, à savoir sur le fait de dire que nous sommes déjà sur des bases acquises telles que le fait que le changement climatique existe et a des impacts en Normandie, positifs pour certains et négatifs pour d'autres. Il faut faire avec et, par conséquent, réfléchir aux actions à proposer d'ores et déjà.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Je sais que vous êtes sensible à cette question du climat, Sophie RAOUS. Je désirerais néanmoins que vous nous rappeliez tout d'abord ce qu'est l'Institut Régional du Développement Durable, IRD2, parce que tout le monde ne connaît peut-être pas bien cette structure.

**Sophie RAOUS***Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable*

Bonjour, Sophie RAOUS, coordinatrice de cet IRD2. Il s'agit d'un institut cofondé par la Région et l'Université destiné à faire le lien entre des préoccupations de décideurs locaux et des programmes de recherche et d'enseignement supérieur. Cela faisait tout à fait écho à ce que nous avons pu entendre ce matin. L'idée de l'IRD2 consiste à permettre aux territoires une prise de recul en faisant intervenir des chercheurs afin d'amener des éclairages que l'enseignement et la recherche peuvent apporter aux territoires. Il ne s'agit pas de réponses, mais bien d'éclairages. Nous travaillons, par conséquent, sur toutes les thématiques du développement durable. C'est finalement assez large. Nous voyons tous les thèmes qui ont pu être abordés dans le SRADDET et dans la matinée également.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Je le disais, cette question du climat fait consensus avec cette volonté d'adaptation. En échangeant en amont de cette rencontre, vous me disiez que cette maturité autour de ces questionnements pouvait faire émerger de nouvelles façons de travailler, ainsi que de nouveaux modes de gouvernance. Vous me donniez l'exemple du travail, demain, autour de notre littoral. J'aimerais que vous m'en disiez quelques mots.

**Sophie RAOUS***Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable*

Je ne suis pas la mieux placée pour répondre, puisqu'il s'agit initialement d'un dispositif de la Région, mais nous sommes intervenus dans ce dispositif et dans le développement de celui-ci sur l'ex-Basse Normandie qui va continuer maintenant sur l'ex-Côte Normandie. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les élus des territoires littoraux à écrire des stratégies d'adaptation aux changements côtiers à long terme. Nous, IRD2, sommes intervenus dans les premières phases de ce dispositif afin d'amener des éclairages d'enseignants chercheurs, que ce soient des économistes, des géomorphologues, des climatologues, des juristes, ou des historiens et pour venir échanger avec les élus locaux sur la façon d'appréhender ce changement climatique. C'était tout d'abord une phase d'écoute destinée à essayer de comprendre les questionnements que se posaient les élus sur ces problèmes. Ensuite, la deuxième phase était celle de rencontres avec des chercheurs pour amener des réponses. Il est vrai qu'au travers de ces interventions nous sommes vraiment rendu compte d'une évolution dans la perception du risque par les élus locaux et d'une volonté de rentrer dans des stratégies d'adaptation à l'échelle des phénomènes générant des dommages sur les littoraux. Plusieurs territoires, maintenant, se sont vraiment organisés afin de réfléchir ensemble, et de mettre en place une solidarité entre territoires pour parvenir à donner des réponses cohérentes en lien avec les changements climatiques s'opérant sur ces espaces. Il ne s'agit pas uniquement de la bande littorale. Il convient de réfléchir également avec les communes arrières littorales, parce que l'on se rend compte que les problématiques ne restent pas uniquement sur la bande des 100 mètres.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Nous retrouvons, par conséquent, ce mot, Bruno DUMONT, de « solidarité », qui vient d'être prononcé par Sophie. Je n'avais pas prévu de donner la parole à Bruno, mais je désirais continuer

avec vous, Sophie, sur la question des sols, que Bruno a également évoquée. Ce qui était également très intéressant lors des ateliers c'est le fait que, dans mon souvenir, de jeunes agriculteurs ont participé, ont alerté et ont permis d'engager de véritables discussions autour des sols. En caricaturant, je dirais que l'on pourrait envisager les sols comme étant uniquement un support de potentialité foncière, à saisir ou pas, soit pour l'exploitation agricole, soit pour des zones à urbaniser ou du développement économique. Il s'agit là d'une nouvelle façon d'envisager les sols qui a été intégrée dans les débats pour le SRADDET.

### **Sophie RAOUS**

*Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable*

En effet, il s'agissait d'une bonne surprise pour nous de voir à quel point ce questionnaire ressortait, puisque cela fait trois qu'à l'IRD2 nous y travaillons. La question des sols est particulièrement intéressante dans un document comme le SRADDET parce que derrière la notion de préservation des sols il y aura un impact sur l'atténuation du changement climatique, la santé, l'alimentation, l'épuration, le stockage de l'eau, et la filtration des polluants et des médicaments. Nous connaissons 10 % de la biodiversité des sols, mais, néanmoins, ils nous permettent de synthétiser des antibiotiques. Les premiers antibiotiques ont été synthétisés à partir de bactéries vivant dans les sols. Les sols jouent un rôle crucial dans toutes nos activités sur le territoire. Pouvoir faire apparaître cette ressource et la multifonctionnalité des sols dans le document comme le SRADDET est particulièrement intéressant et confère une cohérence entre toutes les politiques que l'on peut mener sur le développement durable parce que nous les retrouvons partout. Il est vrai que c'est une prise en compte assez nouvelle. Je me souviens que lorsque nous avons commencé à travailler sur cette question des sols, je suis allée voir des géographes sociaux afin de leur demander de travailler avec nous sur cette question et que leur première réaction avait été : « nous ne travaillons pas sur les sols, nous travaillons sur le foncier ». Il y a vraiment une évolution à accompagner afin de permettre cette prise en compte et ce dialogue entre les acteurs du foncier, et des pédologues, c'est-à-dire des spécialistes des sols dans l'épaisseur et la surface.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Sandrine, vous traitez des questions d'environnement, d'énergie, et de développement durable, et vous travaillez obligatoirement déjà sur la question des sols. Voyez-vous une opportunité au fait que le SRADDET puisse intégrer cette multifonctionnalité du sol ?

### **Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie*

Le gros intérêt, avec le SRADDET, cela a été dit, est de pouvoir intégrer aujourd'hui différents schémas préexistants et, notamment, dans ceux que j'ai l'opportunité de suivre ou de gérer dans la Direction dont je m'occupe, ce sont les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique et les schémas régionaux Climat-Air-Énergie. Sans parler également du plan « déchets » pour lequel nous sommes un peu plus éloignés des questions du sol, même s'il existe des liens très directs sur les aspects « pollution », « implantations », et, précisément, « foncier ». L'intérêt du SRADDET par rapport aux sols est de permettre d'avoir cette vision transversale qui va faire qu'en fin de compte nous aurons moins de segmentation dans les approches et que l'on pourra percevoir les sols comme un tout, avec ses différents usages, ses différentes utilités, ses divers bénéfices, aussi bien en faveur de la biodiversité comme support des haies, de mares, etc., mais aussi d'usages agricoles, urbanistiques, etc. Je trouve un gros intérêt dans le SRADDET en ce sens qu'il permet

cette vision transversale et globale.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Bruno DUMONT, lorsque l'intitulé de cette table ronde a été choisi, le mot « résilience » a été retenu. Il a été évoqué ce matin par Jean VIARD et Stéphane CORDOBÈS. C'est là aussi un mot fort qui est ressorti et qui montre qu'il existe une envie de rebond positif. Il s'agit d'affirmer que l'on a peut-être des faiblesses. Il y a le changement climatique, mais faisons de ces enjeux des forces afin de faire avancer les choses vers ce cap commun, qui est l'enjeu du SRADDET.

**Bruno DUMONT**

*Direction Grands Partenariats et Pilotage des Publiques, Région Normandie*

En effet, ces questions de résilience sont fortement ressorties des ateliers, de l'atelier sur les ressources, bien entendu, mais également de celui sur le point de vue des habitants c'est-à-dire « Territoires vécus » où il a été question des risques naturels et technologiques, de la prévention et de l'adaptation vis-à-vis de ces risques. Il y a été fortement question des services. Je recroise ceci avec la première table ronde de tout à l'heure sur les questions de mobilité, de transport, d'accessibilité des territoires. Dans cet atelier « habitants » sont également très fortement remontés les enjeux d'un habitat durable, économe en espace, évolutif, et répondant aux besoins futurs, et, comme je l'ai cité tout à l'heure, prenant notamment en compte les questions de la jeunesse ou du vieillissement de la population.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

D'ailleurs, sur ce point, ce qui est largement ressorti dans le questionnaire reçu sur la thématique « habitat », ce sont les opportunités autour de l'habitat intergénérationnel, comme étant une solution d'avenir.

**Bruno DUMONT**

*Direction Grands Partenariats et Pilotage des Publiques, Région Normandie*

Je fais, par conséquent, volontiers le lien entre la question des ressources, du sol, des territoires, etc., et celle « Point de vue, territoire vécu par les habitants ». Ce sera le rôle du SRADDET, à savoir de mettre de la transversalité entre la durabilité des territoires et la qualité de vie que l'on pourra collectivement offrir aux habitants de la Normandie dans les décennies à venir.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Guy LEFRAND, mettriez-vous ce terme de « résilience » du côté technocratique de la force ou voyez-vous en ce mot le témoignage d'une envie de trouver des solutions positives malgré les contraintes du climat et du vieillissement de la population de la région, par exemple ?

**Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité et la démographie médicale*

Je pense que c'est comme en toute chose, il faut voir le côté positif, à savoir l'appropriation de



plus en plus importante par les habitants, et par les élus. Nous, élus locaux, nous sommes de plus en plus sensibilisés sur ces sujets. Hervé MORIN parlait ce midi de l'implantation de la vigne. Nous sommes de nombreuses communes aujourd'hui à réfléchir au fait de réimplanter la vigne sur notre territoire. Aujourd'hui, les élus locaux ne plantent plus les mêmes arbres que ceux qu'ils plantaient il y a dix ans, parce que l'on sait que cela va évoluer. Il faut, par conséquent, utiliser ce côté positif. Il est vrai que c'est difficile. Pour prendre l'exemple de mon territoire, sur le territoire d'Évreux, il tombe 600 millimètres d'eau par an, quand il en tombe 900 à Cabourg. À moins d'une heure de distance, les problématiques sont donc très différentes les unes des autres. Comment crée-t-on du lien pour obtenir une politique globale au niveau de la Région, avec des différences très importantes ? Nous étions avec Jean-Claude LENOIR ce matin, Les collines du Perche reçoivent énormément d'eau. Leurs problématiques sont fréquemment plus des problèmes d'écoulement d'eau, alors que sur le Plateau de Saint-André, ce sont plutôt des problèmes de sécheresse. Il faut parvenir à mettre ceci en lien, et cette résilience, pour utiliser un terme à la mode, est simplement le fait d'accepter aujourd'hui ce qui va arriver, ce qui existe, et à réfléchir à la façon de faire en sorte de le positiver et d'en profiter. Si la pluviométrie est moindre, nous pourrions éventuellement faciliter les déplacements en vélo ! Cela paraît anecdotique, mais ça ne l'est pas, parce que cela signifie que c'est tout notre environnement, au sens très large, que nous allons voir changer. Cela dépasse le foncier. Nous voyions bien ce matin cette opposition avec le Président de la communauté de communes de Caux-Vallée de Seine qui disait : « j'ai besoin de foncier pour mon économie », alors que d'autres affirmaient que l'agriculture était également de l'économie, et que des troisièmes affirmaient que l'environnement de la Vallée de Seine est aussi le fluvial. Le tourisme fluvial y fonctionne s'il existe de la biodiversité et si l'on sait le vendre. Comment faire en sorte que tout ce biotope se retrouve, que l'on puisse avoir à la fois une industrie au sens dur du terme, une agriculture de qualité, raisonnée, et une biodiversité favorisant le tourisme fluvial dont nous constatons qu'il explose aujourd'hui sur le territoire ? Tout ceci n'est pas incompatible. Cela revient, en fin de compte, à affirmer ce que vous disiez en introduction sur la complémentarité plutôt que la concurrence. Pourquoi se faire concurrence entre agriculture, biodiversité et industrie alors que nous pouvons vivre ensemble, sur le même territoire ? C'est le rôle du SRADDET, en tant qu'organisateur de la région d'arriver, pour utiliser un terme aujourd'hui un peu galvaudé, à une forme de « vivre ensemble ».

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Une des formes de « vivre ensemble » et aussi l'envie d'expérimenter et d'innover pour apporter de nouvelles solutions à ce « vivre ensemble ». Sandrine, en ce qui concerne la problématique énergétique, le SRADDET va poser ce cadre, ces grands enjeux, ces orientations, et, par la suite, il y aura des outils plus opérationnels. La Région amorce déjà ce travail à travers des appels à projets où c'est l'opportunité pour les territoires dire : « testons, tentons, nous allons peut-être nous tromper, mais nous faisons avancer les choses ».

### **Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie.*

Tout à fait. Le SRADDET aura pour mission de fixer de grands objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, tels que c'était déjà le cas dans les schémas régionaux Climats-Air-Énergie. Nous restons dans cette lignée, grand domaine d'activité par grand domaine d'activité. Nous parlions tout à l'heure des transports et de la mobilité. Le SRADDET fixera ses grands objectifs. Pour faire le lien, comme je le soulignais tout à l'heure, avec les acteurs étant déjà en mouvement et dans l'action, aujourd'hui, le positionnement de la Région consiste déjà à les accompagner dans

la mise en œuvre, la déclinaison de ces actions, et en proposant un certain nombre d'outils. Je ne vais pas tous les lister ici, mais je dirai que les ateliers se déroulant en parallèle sont déjà un premier temps pour répondre à de tels questionnements. Je voudrais simplement citer trois appels à manifestation d'intérêt, que nous avons lancés au mois de juillet dernier. L'un s'appelle « Territoire 100 % énergie renouvelable » et vise à accompagner les EPCI dans l'élaboration de stratégies locales de transition énergétique visant à atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2040. Un autre appel à manifestation d'intérêt également que nous avons lancé au mois de juillet dernier s'appelle « Territoire Durable 2030 » et nous souhaitons accompagner les territoires dans l'élaboration de stratégies de développement durable davantage multidimensionnelles puisque nous souhaitons que les territoires puissent se saisir à la fois des questions de biodiversité, d'eau, de milieux aquatiques, d'économie circulaire, mais également éventuellement d'agriculture, de développement économique de façon plus large, etc. parmi d'autres appels à manifestations d'intérêt, citons-en notamment un, plus ciblé, sur la plantation de haies, destiné également à concourir à la restauration de la trame verte et bleue, surtout verte en l'occurrence.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Voilà, par conséquent, trois exemples parmi tant d'autres. Sophie, ces opportunités d'innover et d'expérimenter sont au cœur de ce que vous aimez observer et accompagner sur les territoires. L'IRD2 est vraiment là, avec la Région, aussi au service des territoires pour oser aller plus loin afin de mettre en œuvre les objectifs et enjeux qui seront mis en évidence par le SRADDET.

### **Sophie RAOUS**

*Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable*

Oui, il est vrai qu'il s'agit de l'objet initial de l'IRD2, à savoir de parvenir à donner la possibilité aux élus locaux d'une prise de recul. Je dis « les élus locaux », mais c'est plus largement les décideurs locaux, parce que l'on travaille aussi bien avec les associations, des collectivités, et des entreprises. Il s'agit de toutes les personnes ayant des choix stratégiques à faire pour leur organisation à la suite de tous ces constats de transitions dont nous parlons depuis ce matin, et à qui la Recherche pourra apporter un éclairage à un temps donné. Nous le constatons, sur les questions climatiques cela fait lien avec les questions du sol, mais sur le changement climatique nous constatons que nous nous situons aujourd'hui à une charnière vis-à-vis de l'agriculture. Celle-ci a été considérée durant longtemps comme une cause du changement climatique, d'augmentation des gaz à effet de serre, et, avec le « 4 pour 1000 » annoncé par le ministre de l'Agriculture en 2014, nous constatons un changement de regard vis-à-vis de l'agriculteur. Celui-ci devient solution, en stockant du carbone, etc. Le rôle de l'IRD2 consistera à faire passer ce message sur les territoires, et à pouvoir amener des chercheurs susceptibles d'en parler pour en discuter avec les collectivités, et pour amener également ce changement de regard de l'agriculture, par exemple. C'est sur de tels sujets que nous pouvons intervenir, comme sur celui de la biodiversité, par exemple, aussi. Nous travaillons sur la valeur de la biodiversité. Il ne s'agit pas obligatoirement de la valeur monétaire, mais, en tout cas, du fait d'essayer de changer la vision que l'on peut avoir de la biodiversité comme contrainte. Nous le voyions ce matin, le côté « contrainte réglementaire » ressort énormément. Comment arrive-t-on à changer ce regard grâce à une meilleure compréhension des services écosystémiques, terme un peu barbare ? Il faut essayer de comprendre comment toutes nos activités économiques s'appuient sur la biodiversité et la prendre de préférence comme opportunité plutôt que comme contrainte.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Très bien. Il est temps de me tourner vers vous pour recueillir vos questions ou remarques sur ces enjeux de transition énergétique, de biodiversité, d'eau, d'agriculture, et de résilience. Madame, j'ai vu une première main ici.

## Échanges avec la salle

**Laure FERRIER**

*Union régionale des collectivités forestières de Normandie*

Je voudrais rebondir sur ce que vous avez dit. Vous avez évoqué tout ce qui était possible pour s'adapter aux changements climatiques. Je pense que le SRADDET pourrait aller au-delà et même réfléchir à la façon de faire pour atténuer le changement climatique. Je pense notamment à une ressource souvent oubliée sur la Normandie, locale, et renouvelable, qui est la forêt, et même le bois, qui peut être utilisé dans des projets de développement, et de territoires. Il est vrai que nous avons l'avantage d'avoir les trois S, de « séquestration », « substitution » et « stockage » du carbone. Je pense que le SRADDET peut vraiment intégrer ces choses. Au-delà de ceci, depuis ce matin il est beaucoup question de cadre de vie et de développement touristique et, à mon avis, la forêt peut également constituer une force pour la Normandie ; il ne faut pas les oublier.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette remarque. Nous avons peut-être un complément de Sandrine ?

**Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie*

Il est vrai que je ne l'ai pas évoqué sur les aspects « biodiversité » « transition énergétique », mais, bien évidemment, nous avons bien en tête le rôle de tout ce qui est bois, que l'on parle du bois de haies, du bois de bocages, mais également de forêt, dans les effets d'atténuation vis-à-vis du changement climatique, mais également comme support de biodiversité, de tourisme, de bien-être, tout comme pour favoriser la transition énergétique en la matière. Nous savons que nous avons de la ressource sur le sujet, à la fois sur le volet « bois et énergie », et dans un objectif de valorisation des bois, avec les usages de bois de construction et de bois d'œuvre permettant de développer davantage la valeur ajoutée pour les propriétaires et les exploitants forestiers.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci. Monsieur ?

**Patrick PESQUET**

*Vice-président d'Urbanisme et planification à Caux Vallée de Seine*

Je voulais revenir sur le côté schizophrène de notre rôle d'élus. En effet, nous devons à la fois concilier le développement durable et le développement économique, et ce n'est pas seulement une obligation, mais une volonté. La nécessité de protéger l'environnement est bien réelle. Dans

notre territoire, nous l'assumons. Néanmoins, nous avons un problème, qu'évoquait notre Président ce matin, lié au développement de zones d'activité. Lorsque vous voulez développer 200 hectares de zones d'activité multimodales, qui peuvent profiter du fleuve pour transporter des marchandises plutôt que de les mettre sur les routes, il nous faut compenser a minima 200 hectares en zones humides. Là où se situe la difficulté, ce n'est pas sur la volonté, mais sur la capacité de le faire. Si nous ne voulons pas faire subir la double peine au monde agricole sur place, lorsque c'est encore possible, nous sommes limités dans notre territoire. J'attendrais dans ce cas du SRADDET la possibilité d'être éventuellement le vecteur de partenariats entre territoires qui auraient besoin d'un soutien, sur l'accompagnement environnemental et les partenariats avec les territoires comme les nôtres, où l'on a besoin de développement économique. Cela suppose de combiner les fonctions de territoires et de porter un regard sur les compensations qui ne soit pas lié à la géographie limitée d'un territoire, mais à un environnement plus global et plus général, au niveau régional.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette remarque. Nous ne l'avons pas évoqué lors de la table ronde précédente, mais cela me fait penser que Thierry LOCHARD ou Vincent BRETEAU m'a parlé d'un modèle britannique de partenariat entre des territoires sur des zones qui, logiquement, appelaient notamment du développement économique, et des territoires voisins, qui pouvaient plutôt être, dans le concept anglais « no développement. Le principe consistait à dire qu'en complémentarité l'un et l'autre nous avons mutualisons et travaillons ensemble afin de trouver des solutions. Cela me fait penser à ce dispositif-là. Bruno, vous vouliez réagir, peut-être ?

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Ce sont, en effet, des problématiques qu'il faudra résoudre dans le SRADDET. Je n'ai pas de solution immédiate. Dans le SRADDET, ce sont à la fois des orientations, des objectifs, mais aussi des règles générales qui auront une valeur prescriptive. C'est peut-être à ce niveau-là et sur ces questions qu'il convient de travailler ensemble. Instantanément, je n'ai pas la solution à ce type de problématique, complexe, il faut le reconnaître.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci, Monsieur, pour cette remarque, qui sera intégrée aux réflexions. Oui ?

**Marie ATINAULT**

*Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure*

Je voulais faire une remarque à la suite de l'évocation, tout à l'heure, du nouveau dispositif de la Région qui s'appelle IDEE, pour soutenir les territoires 100 % durable et 100 % ENR et les territoires durables 2030. Je suis tout à fait d'accord avec ce nouveau dispositif qui va dans le sens de l'Histoire. Il ne faut pas oublier pour autant les territoires d'ores et déjà impliqués dans des démarches « territoires, énergies positives », qui, pour les connaître un peu, attendent un soutien fort de la Région et qui, aujourd'hui, souhaitent ne pas être mis sur le côté. J'émet un autre souhait : le SRADDET va, dans quelque temps, se substituer aux anciens schémas régionaux Climat-Air-Énergie dont les objectifs étaient, compte tenu de la complexité du domaine énergétique en Normandie, relativement modestes, mais malgré tout, les objectifs ne seront pas atteints en 2020.

Ne parlons même pas de 2050 ! Par conséquent, si le SRADDET vient bientôt se substituer au SRCAE, il serait très appréciable que l'on mette un petit coup d'accélérateur sur tous les domaines comme l'éolien terrestre, la méthanisation, le bois énergie, etc. Ne parlons pas non plus de l'éolien en mer qui peine à sortir malgré la nécessité et l'immense gisement que nous avons en Normandie. Comparativement à d'autres régions en France, nous prenons un retard considérable.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour cette question. Le SRADDET peut-il être l'occasion de rehausser les ambitions et d'accélérer la dynamique sur les objectifs climatiques, environnementaux ? Je ne sais pas. Sandrine ? Guy LEFRAND ?

**Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie*

De fait, nous sommes en train de travailler, et nous ne sommes pas tout à fait au stade de l'écriture des objectifs. Cependant, de fait, nous avons les deux schémas régionaux Climat-Air-Énergie préexistant. Nous sommes en train de réaliser un travail en ce moment, en parallèle des ateliers de concertation qui se sont déroulés. Comme ces deux documents sont relativement récents, l'idée n'était pas de remettre l'ensemble de l'ouvrage sur le métier, mais bien de s'appuyer sur ce qui avait déjà été élaboré et travaillé dans une large concertation sur les deux anciennes régions, de façon à pouvoir les intégrer dans le SRADDET. C'est malgré tout l'occasion, comme nous nous situons deux ans après la validation des deux SRCAE, de nous interroger le cas échéant à nouveau sur les objectifs pouvant être fixés. Ce sont des démarches sur lesquelles nous allons nous atteler dans les tout prochains mois dans les deux SRCAE qui étaient des schémas, même si les thématiques étaient très larges, puisque lorsque l'on parle de Climat-Air-Énergie, on aborde l'ensemble des activités. Dans les SRCAE, les thématiques « mobilité », « agriculture », « habitat » sont abordées. À partir du moment où cela est inclus à nouveau dans le SRADDET, les objectifs précédemment fixés vont irriguer l'ensemble des chapitres et thématiques du futur schéma. Ce sera, lors de ces discussions et de la fixation de ces objectifs, l'occasion de se réinterroger sur ces objectifs et sur leur mise en œuvre. Comme nous le disions tout à l'heure, le SRADDET est plutôt destiné à fixer les grandes orientations et les objectifs, sans obligatoirement donner directement les leviers. Même si, bien entendu, il s'appuie sur les forces et les atouts du territoire, il en examine également les faiblesses, de façon à pouvoir les corriger. Vous parliez de méthanisation, par exemple, nous travaillons en ce moment même, en lien avec les acteurs concernés du territoire, à l'élaboration d'un plan « méthanisation » afin d'essayer d'activer le développement de cette source de production d'énergie renouvelable.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour ces précisions ? Monsieur, là-haut ; qui a le micro ? Ensuite, Monsieur, au centre, interviendra.

**Sylvain DELYE**

*FRSEA Normandie*

Je désirerais faire un petit rappel. En 15 ans, nous avons perdu 60 000 hectares de terres agricoles qui sont passées soit sur les routes, soit sur des maisons d'habitations. Au niveau de la gestion du foncier, mes collègues ont dit que la nature du sol était importante parce que ces 60 000 hectares

sont perdus pour l'agriculture, mais également pour la lutte contre le réchauffement climatique. Le carbone rentrant dans le cycle au travers de la photosynthèse rentre dans un cycle du carbone, alors que lorsque l'on bitume ou que l'on met du goudron sur de la terre, il ne capte plus du tout le CO<sup>2</sup>. Voilà pour ma première remarque. Au niveau du terrain, lorsque nous voyons dans des villes des zones à l'abandon, elles sont très chères à dépolluer. Il est important de partir de ce noyau de foncier avant d'aller vers la ruralité. J'ai l'impression que l'urbanité vient un peu manger la ruralité, parce que la ruralité est un terme que je n'ai pas trop entendu aujourd'hui.

Le deuxième point concerne les trames bleues et vertes. Sur le terrain, nous voyons pour l'instant des trames bleues et vertes apparaissant au travers des PLU et PLUI et nous avons quelque chose d'assez décousu. Cela se fait par petites entités, et il n'y a pas de réflexion d'ensemble avec les autres identités, à proximité. Nous avons l'impression d'un puzzle, mais alors que dans un puzzle, normalement, il est possible d'emboîter les pièces, là ce n'est pas le cas. Il n'y a pas de réflexion d'ensemble sur la totalité du territoire dans les trames bleues et trames vertes, et nous avons le sentiment que chaque cabinet d'étude fait un peu sa cuisine interne, et qu'il n'existe pas de vision d'ensemble ; c'est vraiment dommage. Voilà les deux points que je désirais souligner.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Très bien. Merci, Monsieur. Sur le premier point, je pense, Sophie, que vous souscrivez naturellement à ce qui a été dit, aux fonctions des sols pour le stockage de carbone, et au fait de limiter les inondations en cas de pluie, par exemple.

### **Sophie RAOUS**

*Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable*

Il faudrait même aller au-delà de ce que vous dites. Il y a des scientifiques qui travaillent sur la façon d'intégrer cette multifonctionnalité des sols. Les sols constituent, en effet, un support d'urbanisme, mais également toutes les fonctions que j'évoquais tout à l'heure et que vous avez également citées. Comment intègre-t-on l'ensemble de ces fonctions dans les documents d'urbanisme, dans les outils de planification pour parvenir à avoir un outil d'aide à la décision afin de décider de l'affectation des sols à un endroit donné reposant sur la connaissance de l'ensemble des fonctions que l'on est susceptible de perdre ou de conserver, selon l'usage que l'on détermine pour un sol à un endroit donné ? Il s'agit vraiment de poursuivre dans cette logique que de reconnaître que le sol n'est pas uniquement un support d'urbanisation et un milieu agricole, mais qu'il a d'autres facteurs également, et qu'en préservant la capacité de stockage de carbone, par exemple, le stockage de l'eau ou l'épuration de l'eau, etc., certaines fonctions peuvent être préservées plus longuement.

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci. Guy LAFRAND ? Un complément ?

### **Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité et la démographie médicale*

Oui, merci. Sur le premier élément, je dirai que c'est aujourd'hui tout le travail d'ores et déjà mené par la Région sur la revitalisation des centres-bourgs, etc. Il faut que nous densifions nos villes, et que nous redonnions envie aux habitants de venir habiter en ville. Là aussi, c'est compliqué. Cela

signifie qu'il faut que la mobilité soit bonne, que le cadre de vis soit agréable, que les logements soient de qualité, et qu'ils correspondent précisément aux normes énergétiques actuelles. Parallèlement, il faut également que nos collègues élus locaux ruraux comprennent bien que ce n'est pas en créant en permanence des zones pavillonnaires pour faire vivre l'école, etc., que l'on va aider au mieux son territoire, sa commune. La réflexion doit aller au-delà de la commune, notamment sur l'EPCI. C'est là un premier sujet, important. L'un ne peut pas aller sans l'autre. Si l'on veut éviter de voir ces zones pavillonnaires s'agrandir en permanence il faut que nous redonnions envie aux personnes d'aller habiter dans les centres villes, parce que tous nos centres villes sont vides aujourd'hui.

Le deuxième sujet portait sur la trame verte et bleue. Elle existe déjà. Certains disent que TVB signifie « tout va bien ». Vous mettez le point sur le rôle majeur du SRADDET ; il va devenir prescriptif, et les futurs SCOT et PLUI devront s'adapter à lui. Nous sommes, les uns et les autres, en train d'écrire ou de réécrire nos PLUI et nos SCOT, notamment du fait des fusions d'EPCI. Vous parliez d'élargissements de plus en plus importants de territoires ; les SCOT dépassent de plus en plus les EPCI. Nous sommes souvent sur des pays ou sur plusieurs EPCI qui se regroupent pour travailler. C'est là où c'est important, et où votre contribution l'est, à savoir que dans les prochains PLUI, 2020 et les prochaines révisions SCOT et PLUI le SRADDET s'imposera, et cette vision globale générale y sera obligatoirement intégrée.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Sandrine, un complément ?

**Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie*

J'apporterai un petit complément, en effet. Les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique actuels ont vocation à donner cette vision d'ensemble. L'échelle des SRCE n'est pas obligatoirement suffisamment précise pour être immédiatement applicable à l'échelle d'un EPCI. J'ai cité trois appels à manifestations d'intérêt tout à l'heure, et fort de ce constat, la Région a lancé, toujours au mois de juillet, un appel à projets pour aider les EPCI à élaborer des stratégies locales « trames vertes et bleues » de façon à ce que ce soit plus facile à intégrer ensuite dans les PLU et PLUI. Il y a eu des démarches, au moment de l'élaboration des deux SRCE qui sont également assez récentes, puisque les deux ont été validées fin 2013 ou début 2014. Il s'agit de documents qui ne sont pas si vieux que cela. En parallèle, des guides pratiques de déclinaison des SRCE avaient également été élaborés et s'étaient tenues aussi des sessions de formation, notamment à destination des bureaux d'étude qui accompagnent les EPCI dans l'élaboration de PLU et PLUI. Il est certain qu'avec la fusion de la Région ce sont des démarches sur lesquelles nous avons un peu moins mis l'accent ces deux dernières années, mais le SRADDET sera précisément l'occasion pour nous de remettre l'accélérateur là-dessus de façon à pouvoir bien vous accompagner en la matière.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci. Monsieur ?

**Docteur SALADIN***Ville et agglomération du Havre*

Bonjour. Ne pourrait-on pas imaginer que la création d'autoroutes à vélo puisse être considérée comme une mesure conservatoire ? En Hollande, entre Arnhem et Nimègue, sur 40 kilomètres et sur cinq mètres de large, nous avons une autoroute à vélo qui est prioritaire sur tous les autres moyens de transport. À Nimègue, entre Nimègue et l'Université, il existe une deux fois deux voies qui a été transformée en une deux fois une voie pour les voitures, et deux fois une voie pour les vélos. Ne devrions-nous pas nous engager hardiment dans la promotion de ce moyen de transport exceptionnel, qui est, je le rappelle, le moyen de transport le plus efficace sur terre en terme de grammes transportés par watt utilisé ? Copenhague, qui est l'équivalent de l'ACREA, qui correspond à deux CODA, a 50 % de part modale « vélo », 30 % de part modale « piétons », 10 % de transports en commun et 10 % de voitures. Vous avez immédiatement un effet majeur sur la santé par la dépollution, l'activité physique au quotidien et la diminution du bruit, et vous avez une diminution des dépenses de santé des ménages et des collectivités locales. Les vélos électriques modernes arrivant, ne devrait-on pas s'engager hardiment, dans une politique de ce type-là, et sortir un peu des discussions autour de l'écologie ? L'écologie, on en parle ou en fait, et le levier principal, le point de cristallisation principal pour faire vraiment de l'écologie, ce sont tout simplement les transports actifs. Ne peut-on pas imaginer des mesures compensatoires, et l'intégration au SRADDET de mesures très volontaristes ?

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci, Monsieur, pour ces remarques. Il est vrai que l'on ne s'est pas obligatoirement penché sur la question du vélo tout à l'heure lors de la première table ronde, mais il est vrai que cela fait partie du mix des mobilités.

**Bruno DUMONT***Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la Région Normandie*

En effet, je ne sais pas si le SRADDET ira jusqu'à des propositions telles que vous les évoquez, mais il est clair que dans le mixte « mobilité » qu'évoquait tout à l'heure Vincent BRETEAU figure, en effet, le vélo. Il a évoqué plusieurs solutions de modes de transport. Il s'agit de donner une offre de mobilité en incluant différents modes, dont le vélo ; tout à fait.

**Rebecca ARMSTRONG***Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Il est vrai que c'est régulièrement sorti, et également lors des ateliers, même si ce n'était pas obligatoirement sur le vélo. Ce dialogue entre tous les acteurs a également permis d'identifier des initiatives dans d'autres régions françaises ou d'autres pays et de s'inspirer des bonnes pratiques. Nous n'avons pas là, autour de la table, la réponse à la question suivante : « y aura-t-il des autoroutes à vélo comme grande orientation dans le futur SRADDET ? » Mais, en tout cas, il s'agit d'enrichir ces réflexions partagées. Oui, le vélo fait partie du mixte « mobilité » à venir. Vous vouliez réagir, Monsieur Guy LEFRAND ?



**Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité, la démographie médicale*

Je pense qu'en vieux Normand, nous pourrions dire « step by step » ! J'ai été l'autre jour dans la Manche, du côté de la baie des Veys, et l'on nous parlait d'une piste cyclable. Je me suis alors aperçu qu'il n'y avait aucune piste cyclable, par exemple, permettant de longer les plages du Débarquement. Au jour où l'on veut faire du développement durable, du tourisme, etc., avant de créer de très grandes ou larges autoroutes, commençons par le commencement, c'est-à-dire par rendre possibles les déplacements interurbains et touristiques. « La Seine à Vélo » se développe bien, mais, en dehors de cela, aujourd'hui, nous sommes relativement pauvres sur nos territoires. Développons, par conséquent, ce genre de choses. Là aussi, le SRADDET a davantage vocation à orienter, à pousser, qu'à rendre obligatoire la création d'autoroutes à vélo sur telle et telle route. C'est précisément ce dont les élus ont peur avec le SRADDET, à savoir que tout ceci devienne obligatoire. C'est une contribution, que nous recevons, et que nous allons intégrer. Oui aux déplacements à vélo, en tout cas. Sur ma propre agglomération, nous allons mettre en place un système de Vélib' avec des vélos électriques, et un plan de déplacements à vélo doit être mis en place dans les mois qui viennent. Cependant, sur ce sujet, avançons déjà sur la base. Nous n'avons pas aujourd'hui sur le territoire la base concernant le vélo. Commençons par cela avant de construire de grandes autoroutes à vélos sur lesquelles il n'y aurait pas de vélos. Commençons par donner envie aux personnes de faire du vélo. Après, je pense que nous pourrions gonfler les infrastructures au fur et à mesure, et en incitant plutôt qu'en obligeant.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

« Infrastructures » va de pair avec « culture ». Il s'agit d'une culture à développer, d'un cercle vertueux à engager. Je vois une main levée.

**Thierry CHASLES**

*FDSEA de la Manche*

Si je ne me trompe pas, à la fin, nous allons le retrouver ce qui va être décidé dans le SRADDET. Il y aura tout de même des choses que nous aurons l'obligation de mettre en place dans les SCOT et, ensuite, des SCOT dans les PLU. Ce qui va être décidé aura tout de même un impact obligatoire dans la gestion du territoire local. C'est sur ce point que je désirais revenir. Lorsque vous parliez de sol, de territoire, de protection de la ressource, des arbres, des haies, de tout ce qui est prairie naturelle, là-dessus nous ne pouvons qu'être d'accord avec vous. Cependant, il ne faut tout de même pas oublier également que l'agriculture doit correspondre à un besoin qui est une réalité tout à fait économique. J'invite de plus en plus les agriculteurs à participer aux travaux qui se font dans les PLU locaux, mais il faut que derrière ceci il existe des possibilités de discussion. Si tout est verrouillé auparavant, au niveau du SCOT, nous ne pourrions plus le faire. Je veux bien conserver le bocage. Dans le département de la Manche, il y en a de nombreux, avec 82 000 km de haies et une trentaine de milliers d'hectares. Monsieur LEFRAND, vous semblez beaucoup aimer les impôts locaux. Les haies payent quelques millions d'impôts locaux par an dans le département de la Manche.

**Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité, la démographie médicale*

J'aime surtout ce qu'on en fait, ce à quoi cela sert.

**Thierry CHASLES**

*FDSEA de la Manche*

Je ne sais pas, j'avais cru comprendre cela. Je voudrais que l'on soit vigilant sur le fait de ne pas tout verrouiller, même si je veux bien que l'on fasse des trames vertes ou bleues. J'ai même appris dans le cadre du SRADDET qu'il y avait des trames noires et brunes qui arrivaient ! Tout ceci est un fait, mais essayons tout de même de faire savoir que le bocage doit évoluer. J'entendais l'autre jour dans le secteur de Coutances un agriculteur qui avait fait 17 hectares de blé pour 18 parcelles ; c'est intenable ! C'est totalement intenable ! Essayons tout de même, par conséquent, de réfléchir dans le bon sens. Si demain matin nous devons abattre quelques haies afin d'avoir des parcelles correctes, et je ne parle pas de 25 ou 30 hectares pour à la plaine de Caen, mais de 4 à 6 hectares de moyenne, ce qui paraît cohérent, il ne faudra pas conserver des endroits où, aujourd'hui, nous avons simplement des moyennes d'un hectare. On parle toujours d'en replanter, on ne parle jamais d'en retirer, et lorsque l'on parle d'en retirer, c'est pire que si l'on allait tuer quelqu'un ! Gardons bien à l'esprit le fait que pour que tout le monde s'y retrouve, tout doit pouvoir évoluer correctement. Au niveau agricole, nous représentons 3 % de la population, et électoralement, par conséquent, on peut tout nous mettre sur le dos. Derrière, il y a cependant une véritable réalité économique à conserver.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci beaucoup, Monsieur, pour cette remarque. C'est aussi l'un des objectifs de cette concertation qui a été lancée. Je le répète encore, il s'agit de mettre en dialogue les acteurs, et d'avoir tous les éléments sur la table pour, ensuite, pouvoir arbitrer.

**Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité, la démographie médicale*

En effet, je crois que c'est important. Hervé MORIN l'a dit et redit. Les choses sont claires ; il s'agit d'une co-construction avec les élus locaux. C'est pour cette raison que vous êtes là, que l'on a fait plusieurs réunions de concertation, et que vous serez consultés sur ce qui sera proposé. Vous êtes, évidemment, partie prenante, et, là aussi, je le redis, il ne s'agit pas de refaire un outil technocratique totalement inutile. Nous pouvons, à la limite, attendre qu'une autre Région fasse son SRADDET et faire un copier/coller que l'on n'appliquera jamais. Il ne s'agit pas non plus d'en faire un outil. Je le dis en permanence à mes services, et les élus régionaux le rappellent à chaque fois. Il faut laisser les élus locaux vivre. Il ne faut donc pas être hyper-prescriptif. Il ne faut pas que cela ne serve à rien. Puisque cela existe, autant s'en servir, mais il ne faut non plus que ce soit hyper normatif. C'est peut-être mon côté Normand et 50 % manchot qui fait que, précisément, je tiens à dire que l'on fasse attention. Oui, il y a des orientations à donner, et non, je ne veux pas que ce soit hyper-prescriptif, en disant : « vous allez avoir obligatoirement une autoroute à vélo sur votre territoire ». Je crois qu'il faut savoir raison garder et être raisonnable en tout. Je pense que les Normands ont l'habitude de le vivre ainsi et c'est peut-être pour cette raison qu'il fait bon

vivre en Normandie.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci à vous, Guy LEFRAND. Y a-t-il d'autres questions ou remarques sur ces enjeux d'agriculture, de ressources, de transition, et d'habitat, que nous avons un peu évoquées ? Il me semble que nous avons pu répondre aux principales questions que vous aviez en tête. Sophie, un mot de conclusion ? Nous allons engager un petit tour de table de conclusions.

**Sophie RAOUS**

*Coordinatrice de l'Institut régional du Développement Durable*

Cela m'évoquait ce que vous dites, à savoir la question de la formation et de la façon dont, au sein de la formation agricole aussi, nous amenons de l'innovation dans la manière de considérer la ressource en sols et de la comprendre. On parle beaucoup d'agro écologie. Je ne suis pas trop adepte des modèles que l'on calque et que tous les agriculteurs doivent suivre, mais je préfère permettre aux agriculteurs d'avoir du temps de recul afin de se pencher sur leurs sols, sur son fonctionnement et de pouvoir mettre en place des itinéraires de cultures qui soient les mieux adaptés à leur sol. Il s'agit de leur donner du temps afin que l'innovation soit sur la ferme et non en amont ou en aval de l'exploitation agricole. Le côté formation me semble, par conséquent, crucial, et même, plus largement, il me semble indispensable sur le développement durable, de permettre à nos étudiants d'expérimenter durant leur formation. À l'IRD2, nous accompagnons de nombreux groupes d'étudiants afin qu'ils travaillent dans des projets tutorés, dans des stages, techniquement et financièrement, afin qu'ils puissent travailler sur ces problématiques, car ce sont eux qui seront à la main d'œuvre plus tard. L'enjeu qui consiste à trouver des dispositifs afin de leur permettre de vivre est assez fort, et c'est ce à quoi nous réfléchissons aujourd'hui.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci. Sandrine MÉSIRARD, peut-être aussi un mot de conclusion sur ces thématiques ? Vous l'avez dit, je l'ai utilisé dès la première table ronde, mais c'est vous qui aviez utilisé cette expression : « le SRADDET est une opportunité d'être un ensemblier ».

**Sandrine MÉSIRARD**

*Directrice Énergie, Environnement et Développement Durable de la région Normandie*

Tout à fait. Pour rebondir sur cet aspect ensemblier et peut-être sur la dernière intervention, je dirai qu'il a vocation à être ensemblier et que ce sera particulièrement vrai sur les sujets de la trame verte et bleue ou de la transition énergétique, plus globalement. Il s'agit également de la question de l'adaptation locale et territoriale aux spécificités infrarégionales. Je soulignais le fait que c'était particulièrement vrai sur la trame verte et bleue ; il est vrai que nous avons une Normandie très diverse de ce point de vue-là. Si jamais vous avez la curiosité de consulter le maillage « réseaux hydrographiques », par exemple, entre Manche-Calvados et, de l'autre côté, Seine Maritime-Eure, cela n'a rien à voir. D'un côté, c'est tout bleu avec un chevelu hydrographique très dense, et de l'autre, il y a des cours d'eau, bien évidemment, mais du fait de la nature du sol - plateaux calcaires, etc.-, nous sommes plutôt sur quelques petits fleuves côtiers. Cela nous amène obligatoirement à nous dire, sur la trame verte et bleue, qu'il y a des spécificités entre la plaine de Caen ou les plaines ou plateaux de la Seine maritime, par exemple. Nous sommes sur des domaines géographiques très différents dans leurs caractéristiques. Par

conséquent, la réponse du SRADDET sur ce point doit être différenciée. Nous ne pouvons pas plaquer les solutions et dire « il faut avoir telle densité de haies au km<sup>2</sup> », quel que soit l'endroit. Nous devons l'adapter à la géographie locale, parce que nous sommes sur la matière vivante. Cela fait écho à la contribution que vous avez eue ; la Manche est, de toute évidence, très différente de la Seine maritime. Je le dis parce que nous avons récemment installé le Comité régional biodiversité, qui aura un avis à rendre sur le SRADDET, et une des remarques faites par un des représentants agricoles a consisté à dire qu'aujourd'hui il y a des tailles de parcelles différentes entre le SRCE ex-Normand et l'ex-Basse Normandie. Les géographies des deux zones sont très différentes et méritent, par conséquent, d'être adaptées.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Très bien. Merci beaucoup pour ce mot de conclusion. Bruno, également ?

**Bruno DUMONT**

*Directeur des Grands partenariats et Pilotage des Politiques Publiques de la région Normandie*

Je rebondis sur ce que vient de dire Sandrine. Le SRADDET sera constitué à la fois d'objectifs que les documents types, SCOT ou PLUI devront les prendre en compte, mais ce seront aussi des règles générales. Nous serons alors dans un aspect plus prescriptif. Les documents de type SCOT ou PLUI devront, par conséquent, être compatibles. Nous trouvons des notions que vous connaissez bien, en tout cas au niveau local, en tant qu'élus, avec vos documents d'urbanisme. Je rebondis sur ce que dit Sandrine, à savoir que le SRADDET ne va pas fixer des règles ; il va laisser des marges de manœuvre aux documents d'urbanisme, soit SCOT, soit PLUI. Il ne va pas figer des règles, ou donner par exemple des surfaces en hectares pour cultiver du blé dans la Manche pour reprendre le dernier exemple qui était cité. Il va laisser des marges de manœuvre aux documents locaux.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Très bien. Merci pour ces précisions. Merci beaucoup, Sophie RAOUS, et Sandrine MÉSIRARD. Je vous libère. Vous pouvez les applaudir.

*Applaudissements.*

Merci pour votre contribution à ces échanges. Avant que vous ne concluiez cet après-midi, Guy LEFRAND, j'invite Anne-Claire BIDEAULT, Chef du service régional en charge du SRADDET, à nous rejoindre pour évoquer l'après, à savoir les dates clés du calendrier à venir. Cet après-midi, en effet, n'est absolument pas une fin, loin de là.

**Anne-Claire BIDEAULT**

*Chef de service Appui aux démarches partenariales et transversales, Région Normandie*

Non, cet après-midi n'est pas une fin, et comme nous avons reçu de nombreuses questions de la part de certains partenaires, et aussi au sein des services de la Région, demandant « que fait-on maintenant ? », je vais vous donner des éléments de calendrier. Le SRADDET sera constitué d'une partie « objectifs » et d'une partie « règles ». Les deux ne peuvent pas s'écrire séparément. La Région n'a pas choisi de définir d'abord des objectifs et ensuite de les décliner en règles, car nous risquerions de nous retrouver avec des choses qui ne sont pas cohérentes dans le document final. En revanche, le choix qui a été fait est de préparer les choses sur la base des contributions que

nous avons reçues, des retours des ateliers dont nous avons fait la synthèse aujourd'hui, ainsi que des textes que nous devons prendre en compte et d'un certain nombre de documents que nous devons intégrer, que ce soit les anciens schémas existants ou des politiques des personnes en place au niveau de la Région ou de ses partenaires, comme le Conservatoire du littoral. De nombreux acteurs ont leurs propres actions. Nous allons, sur cette base-là, proposer à l'Assemblée plénière, si possible au mois de décembre d'adopter dans un premier temps de grandes orientations qui permettront de valider les travaux que nous allons engager par la suite, de manière à bénéficier d'un cadre sur les priorités qui seront retenues et sur lesquelles nous allons travailler dans le cadre du SRADDET. En termes de calendrier, d'ici la fin de l'année 2017, il s'agit de caler les grandes orientations et, ensuite, de continuer à écrire. Nous allons commencer à écrire avec les éléments que nous avons, et qui sont très riches. Il ne faut pas oublier que l'un des objectifs du SRADDET consiste à avoir un document de synthèse. Avec tout ce que nous déjà recueilli, cela va déjà être difficile de faire court ! D'autant plus que, comme le rappelait Sandrine tout à l'heure, nous avons des éléments impératifs à inscrire, des objectifs, les anciens SRCE, et des éléments détaillés également, à reprendre. Cela va être un équilibre assez compliqué. Là-dessus, nous comptons continuer à faire appel à vous sans attendre le moment de la consultation obligatoire d'un certain nombre de partenaires, et pouvoir continuer à travailler, avec vous, les différents services de la Région, dans le cadre d'ateliers d'écriture. Je ne dirais pas « ateliers », car il ne s'agira pas de grands formats. Je ne voudrais pas renvoyer aux formats que nous avons connus. Il s'agira de groupes d'écriture plus spécifiques. Notre ambition est que le SRADDET reflète à la fois les spécificités de certaines thématiques. Nous voyons bien que pour certains sujets, comme la trame verte et bleue, il faudra bien rentrer dans le détail d'un certain nombre de points et, parallèlement, rester dans une approche transversale sur tous ces sujets.

**Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci pour ces précisions, Anne-Claire. Avant de vous céder la parole pour conclure, Guy LEFRAND, je rappelle que les comptes rendus détaillés de chacun des cinq ateliers sont disponibles en ligne sur le site internet de la Région Normandie, et qu'en repartant vous pourrez récupérer la version papier de la synthèse des cinq ateliers. N'hésitez donc pas à vous en saisir et à aller vous y plonger plus largement. Guy LEFRAND, je vous laisse le mot de la fin.

## Conclusion

### **Guy LEFRAND**

*Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, la ruralité, la démographie médicale Titre*

Merci. Je dirai juste un mot tout d'abord pour vous remercier d'être venus nombreux, et d'avoir beaucoup participé à ces échanges. Merci aussi aux services, parce que les services de la Région travaillent énormément. Je parlais ce matin des technocrates, mais je remercie les technologues, ceux qui nous aident à avancer, à progresser et à prendre les bonnes décisions, de manière intelligente et réfléchie, avec de bons diagnostics. J'ai noté l'objectif que vous vous fixiez, même si j'ai également relevé le fait que nous avons encore des efforts de pédagogie et de communication à réaliser afin que tout le monde soit bien informé, ainsi que des réunions à organiser et possibilités de concertation et d'approche à réaliser. J'ai bien noté vos remarques sur le fait que nous allions encore davantage vers vous, vers les élus. Je note une Région solidaire, durable, connectée, et attractive. J'ai surtout noté, en entendant les uns et les autres, entre les restitutions et les différents échanges, que vous souhaitez pour les territoires à la fois de l'équilibre et de la solidarité. C'est important, mais nous le savons bien et cela fait l'objet de nos travaux depuis un an et demi. Parmi les personnes qui vivent sur ce territoire, il faut une vraie équité et une solidarité ; nous le sentons bien. Je préfère le terme d'équité à celui d'égalité, car mettre tout le monde à égalité suppose de recréer des difficultés pour certains. Il s'agit vraiment d'une équité et d'une solidarité entre les personnes vivant sur ces territoires. Nous l'avons dit tout à l'heure encore, nous voulons un territoire, une Normandie, où les ressources seraient préservées et valorisées, afin que nous puissions continuer à y faire vivre nos enfants sans problèmes. Il s'agirait d'un territoire où les réseaux de transport et de communication, et l'on voit à quel point les deux sont de plus en plus intimement liés, la communication permettant d'éviter des transports et certains transports permettant de favoriser la communication, soient à la fois performants, durables, pas trop chers, et multimodaux, afin de répondre à toutes les attentes des uns et des autres. Finalement, et ce sera vraiment le mot de la fin, il s'agit d'une région Normandie à l'image des Normands, sérieux, réfléchis, avec beaucoup de bon sens et toujours dans un véritable équilibre qui permet de ne pas aller d'un excès à un autre, mais, au contraire, de rester toujours dans ce qui fait que nous sommes tous heureux de vivre en Normandie. Nous voulons que nos enfants continuent à y vivre, et que ceux des autres viennent y vivre. Merci pour votre disponibilité. Merci à toutes et à tous.

*Applaudissements.*

### **Rebecca ARMSTRONG**

*Animatrice, fondatrice de l'ATELIER*

Merci à vous. N'hésitez pas à vous rendre vers les speed datings qui sont encore à votre disposition, afin de découvrir des dispositifs régionaux destinés à vous aider à mener à bien vos projets.